



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le jeudi 25 avril 2002 — Vol. 37 N° 43

**Étude des crédits du ministre responsable
de la Faune et des Parcs**

**Présidente de l'Assemblée nationale:
Mme Louise Harel**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le jeudi 25 avril 2002

Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Richard Legendre	1
M. David Whissell	4
Discussion générale	4
Orientations et échéancier en matière de création de parcs	4
Application des nouvelles normes en matière de gestion de l'eau potable dans les pourvoies	6
Promotion de l'écotourisme	8
Plan d'amélioration des infrastructures touristiques	8
Efforts de promotion pour contrer la baisse du nombre de chasseurs et de pêcheurs	9
Plan de développement de la réserve faunique de La Vérendrye	10
Efforts de promotion pour contrer la baisse du nombre de chasseurs et de pêcheurs (suite)	10
Retombées du programme Festival de pêche	11
Plan de prévention des accidents de motoneiges et de tout-terrains	11
Crédits périmés	13
Plan de prévention des accidents de motoneiges et de tout-terrains (suite)	13
Chasse à l'ours dans les zecs	13
Octroi d'un contrat de publicité à la firme LG2	14
Nombre d'agents de conservation de la faune	15
Activités combinées de chasse et de pêche sur l'île d'Anticosti	16
Investissements dans le parc de la Rivière-Vauréal sur l'île d'Anticosti	17
Retombées et développement du projet de l'Hôtel de glace	19
Promotion de l'écotourisme (suite)	20
Publication du guide de pêche	21
Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti	21
Mesures environnementales en vue d'assurer la protection du saumon	21
Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti (suite)	22
Concurrence entre les établissements d'hébergement privés et publics sur l'île d'Anticosti	22
Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti (suite)	23
Concurrence entre les établissements d'hébergement privés et publics sur l'île d'Anticosti (suite)	23
Ventilation des crédits	23
Projet du parc national de Plaisance	25
Investissements dans le parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie	26
Retombées économiques de l'écotourisme	26
Adoption des crédits	26
Remarques finales	27
M. David Whissell	27
M. Richard Legendre	27

Autres intervenants

M. Claude Pinard, président

M. David Payne
M. André Pelletier
M. Michel Côté
M. Serge Deslières
M. Sylvain Pagé

- * M. Yvan Bilodeau, Société des établissements de plein air du Québec
- * Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère des Transports. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 25 avril 2002

Étude des crédits du ministre responsable de la Faune et des Parcs

(Neuf heures trente-sept minutes)

Le Président (M. Pinard): Je souhaite la plus cordiale bienvenue à vous tous pour l'étude des crédits budgétaires concernant la faune, les parcs. Alors, je constate que nous avons quorum. Je déclare donc la séance de la commission des transports et de l'environnement ouverte.

Je tiens à vous rappeler que le mandat de la commission pour cette séance est de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministre responsable de la Faune et des Parcs pour l'année financière 2002-2003.

Alors, Mme la secrétaire, est-ce que vous pouvez nous annoncer s'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Whissell (Argenteuil) remplace M. Bordeleau (Acadie).

Le Président (M. Pinard): Alors, immédiatement, je vais vous demander, aux députés ainsi qu'à tous les membres présents dans cette enceinte, de bien vouloir fermer vos téléphones cellulaires, et ce, pendant toute la durée de la séance. Merci beaucoup.

Alors, M. le critique officiel de l'opposition, est-ce que nous procédons par programme et par élément ou encore si on procède comme on fait depuis déjà trois semaines, à savoir une discussion générale et, à la fin, nous allons adopter les crédits par programme?

M. Whissell: Oui, d'une façon générale.

Le Président (M. Pinard): O.K. Alors, est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on procède par blocs de 20 minutes? Oui? Ça va?

M. Whissell: Oui.

Remarques préliminaires

Le Président (M. Pinard): O.K. Alors, immédiatement, j'invite le ministre responsable de la Faune et des Parcs à bien vouloir nous livrer ses remarques préliminaires. Alors, M. le ministre.

M. Richard Legendre

M. Legendre: M. le Président, chers membres de la commission, M. le critique de l'opposition officielle en matière de faune et de parcs, chers collègues, MM. les députés, c'est évidemment pour moi un grand plaisir que de défendre devant cette commission les crédits budgétaires 2002-2003 de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Alors, j'aimerais tout de suite vous présenter les gens qui m'accompagnent en commençant par la présidente-directrice générale de la Société de la faune et des parcs, Mme Monique Bégin; vous présenter également le directeur de cabinet, M. France Maltais; et

souligner la présence également du président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec, de la SEPAQ, évidemment dont on va parler également aujourd'hui, M. Yvan Bilodeau.

● (9 h 40) ●

Alors, le 30 janvier 2002, le premier ministre, M. Landry, m'a fait l'honneur de me confier les destinées de cette société d'État créée en décembre 1999 afin de regrouper sous un même chapeau des secteurs d'activité à caractère économique intimement associés. La première année d'existence de cette Société a d'ailleurs été marquée par la mise en place de son conseil d'administration, la consolidation de sa structure organisationnelle tant en région qu'au siège social. Des efforts importants ont été consacrés à la simplification des processus et à l'adoption d'un cadre de gestion plus transparent.

Au cours de la deuxième année, la Société a emboîté le pas de la modernisation qui a été enclenchée par le gouvernement du Québec afin d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des services de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre. Conséquemment, la Société a structuré sa gestion autour de l'atteinte des objectifs énoncés au plan stratégique déposé en avril 2001. Forte de cette orientation, la Société a aussi poursuivi la modernisation de ses façons de faire, et cela se traduira notamment par la production d'un nouveau rapport annuel de gestion pour l'exercice 2001-2002. Cette nouvelle version du rapport s'inspirera des principes de transparence, d'imputabilité et, surtout, d'atteinte de résultats qui sont au coeur de la Loi sur l'administration publique. La Société a également rendu publique sa déclaration de services aux citoyens, laquelle est fondée sur des engagements de services accessibles personnalisés, courtois et sans cesse améliorés.

Ma brève expérience de ministre responsable de la Faune et des Parcs du Québec m'a permis par ailleurs de constater le dynamisme qui caractérise cette Société, tout le secteur et évidemment les nombreux partenaires du milieu qui l'appuient. À travers les dossiers que j'ai pu mener depuis les trois derniers mois et les rencontres que j'ai faites avec les membres de ces fédérations, j'ai pu constater également les points de ralliement et les champs d'intérêt de chacune de ces fédérations. Dans le contexte où le maintien et la qualité de la biodiversité constituent un enjeu de premier plan, où les nouvelles tendances en matière d'écotourisme rayonnent partout dans le monde et où le gouvernement doit agir de façon soutenue pour le développement économique des régions et particulièrement celui des régions-ressources, la concertation et la recherche d'un équilibre entre ces préoccupations individuelles et les intérêts collectifs de la société québécoise s'imposent avec force. Nous avons tous intérêt à créer des alliances pour une saine cohabitation de l'homme avec la nature. J'ai la ferme intention de m'attacher, avec nos partenaires, à trouver des solutions et à proposer des initiatives qui se déclineront essentiellement sous le thème de l'équilibre. C'est un

engagement auquel je tiens et que je vais défendre avec conviction.

Je mesure au fil du temps à quel point le tourisme, l'écotourisme et la nature, la chasse et la pêche constituent des enjeux importants pour le Québec et le développement de ses régions. Dans ce contexte, il m'apparaît essentiel de faire la lumière sur les répercussions économiques des activités liées à la nature et à la faune. Je voudrais, par quelques chiffres révélateurs, vous démontrer le dynamisme socioéconomique du secteur faunique. La chasse et la pêche sont, bien entendu, perçues par plusieurs comme des activités traditionnelles qui ont assuré notre survie. Pourtant, la chasse et la pêche, au même titre que les activités d'intérêt faunique sans prélèvement et les autres activités de plein air, démontrent une vitalité très actuelle, s'inscrivant dorénavant dans le registre élargi des activités de la nature pratiquées par une très forte proportion de Québécoises et de Québécois.

Aussi traditionnelles ou tendance soient-elles, les activités de la nature sont très populaires auprès de la population québécoise et des touristes que nous désirons attirer au Québec. Les chiffres que je veux vous livrer ce matin parlent fortement de l'intérêt de la population québécoise à l'égard des activités liées à la nature. Un peu plus de 5 millions de Québécois ont participé à une ou plusieurs activités liées à la nature. Nos adeptes de la nature se répartissent de la façon suivante: plus de 2 millions pratiquent une ou plusieurs activités de plein air — j'entends, par activités de plein air, les activités de randonnée pédestre, le camping, le canotage; plus de 1 million de personnes s'adonnent à la pêche sportive et 400 000 pratiquent la chasse sportive; plus de 1 million de résidents se déplacent pour des activités liées à la faune sans prélèvement dans le but principal d'observer, de nourrir ou de photographier.

Lorsqu'on passe aux analyses de dépenses annuelles, du nombre d'emplois créés et des salaires versés, on constate là encore que le secteur de la faune et de la nature sont des leviers économiques très structurants. En 1999, les Québécoises et Québécois ont dépensé 3,2 milliards pour des activités liées à la nature: 1,3 milliard pour la pêche sportive, 1,2 milliard pour les activités de plein air, près de 300 millions pour les activités liées à la faune sans prélèvement et près de 300 millions également pour la chasse sportive. La vigueur d'un secteur économique se mesure notamment au nombre de travailleurs et de travailleuses qui lui est associé. Bien, je pense être en droit d'affirmer que le secteur de la faune et de la nature fait assez bonne figure. En effet, en 1999, il a permis de maintenir en emploi au Québec quelque 31 000 personnes à temps plein qui se sont partagé 756 millions en salaires.

J'évoquais tout à l'heure l'impact du tourisme pour le développement des régions, particulièrement pour les régions-ressources. Une fois le constat posé, il reste à mettre en place des instruments pour stimuler leur économie. Les pourvoies et les zecs sont arrivées à une étape-clé de leur croissance. Elles doivent dorénavant diversifier leur offre de produits et services afin d'être capables de répondre à leur plein potentiel de développement. Dans le cadre de la stratégie des régions-ressources, un programme de 5 millions de dollars a été alloué en 2001-2002 à la Société pour

mettre en place trois programmes d'aide financière à ses partenaires fauniques. Ainsi, afin d'accroître la clientèle internationale des pourvoies, le Programme Pourvoies Québec — Standard international a versé plus de 1,5 million de dollars à des pourvoies pour réaliser 22 projets et créer 48 emplois permanents. Par ailleurs, dans le but de favoriser la pratique de toutes les formes d'activité récréative sur le territoire des zecs, le Programme Développement récréotouristique des zecs a permis, lui, de verser près de 650 000 \$ au cours de 2001-2002, 30 emplois permanents et 44 projets visant la bonification du produit zec. Sur la base de ce même principe de diversification touristique, nous voulons harmoniser les différentes activités réalisées en milieu forestier pour favoriser, à l'aide de projets structurants, une dynamique de développement régional liée à la mise en valeur intégrée des ressources. Aucun intervenant ne peut agir dorénavant de façon isolée. C'est dans cet esprit que le gouvernement du Québec a mis en oeuvre le Programme Forêt-Faune et investi 1,8 million de dollars dans le financement de 73 projets dans les régions-ressources.

Le nombre et la qualité des projets présentés depuis l'entrée en vigueur des trois derniers programmes d'aide financière témoignent de l'intérêt et du potentiel extraordinaire dont font preuve les organismes oeuvrant dans le domaine faunique. De façon particulière et au cours des deux dernières années, nous avons investi, avec nos partenaires de la Faune, plus de 23 millions dans le programme de création d'emplois pour les jeunes en région. Ces résultats démontrent qu'avec des efforts bien ciblés on peut faire exprimer à son plein potentiel la contribution de nos partenaires et participer de façon plus vigoureuse à la prospérité des régions du Québec.

La Société de la faune et des parcs du Québec dispose, pour l'année 2002-2003, de crédits de 107,4 millions, d'un budget d'investissements de 9 250 000 et d'un peu plus de 1 million d'effectifs à temps complet autorisés... Pardon, 1 000 effectifs. Les gens auraient été trop contents, là. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: La Société de la faune et des parcs du Québec franchira dans les prochains mois un grand pas avec son projet de modernisation du système de permis de chasse, de pêche et de piégeage. Ce projet d'envergure, un investissement de 12 millions, sera marqué par la mise en place progressive d'un système entièrement informatisé de vente qui, tout en étant plus efficace et performant, sera surtout plus convivial pour les citoyens et les partenaires de la Société.

Enfin, toujours dans le même esprit de modernisation, la Société apportera sa contribution à la réforme du cadastre québécois et procédera à la numérisation des territoires structurés placés sous sa responsabilité.

La Société a agi de façon proactive ces dernières années au regard de la sauvegarde de nos espèces animales en difficulté, particulièrement en ce qui concerne le caribou de la Gaspésie. Malgré les mesures adoptées depuis cinq décennies, la baisse de la population de caribous a poursuivi sa descente de façon telle que le cheptel ne compte plus maintenant que 150

bêtes comparativement aux quelque 1 000 recensées en 1950. La reconnaissance récente du caribou de la Gaspésie comme espèce vulnérable constitue un précédent dans l'histoire. En 2002-2003, un projet de règlement pour désigner trois nouvelles espèces fauniques vulnérables sera présenté. Enfin, le Comité consultatif sur la faune menacée ou vulnérable a procédé à l'analyse des rapports de situation de sept espèces.

● (9 h 50) ●

Afin de sensibiliser les jeunes du Québec aux espèces animales en situation précaire, la Société de la faune et des parcs du Québec a développé dernièrement une section sur son site Internet. On y retrouve au total neuf espèces menacées ou vulnérables et 67 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Je tiens à remercier les personnes et les organismes qui ont contribué à la réalisation de ce site.

Outre les activités récurrentes de ce secteur liées à l'acquisition de connaissances, à la sauvegarde, à la diversité biologique ainsi qu'à la gestion des territoires fauniques, la Société poursuit la réalisation de projets de gestion intégrée dans la réserve faunique de Portneuf, à l'île d'Anticosti et dans les territoires fauniques de Charlevoix. D'autre part, les démarches de gestion intégrée des ressources ont été amorcées dans la majorité des régions en prévision, notamment, de la révision des plans quinquennaux d'aménagement forestier.

La Société a également approuvé le nouveau plan de gestion du cerf de Virginie qui a fait l'objet de consultations dans toutes les régions et auprès du Groupe-faune national. Ce plan propose comme principal objectif de stabiliser les populations du Québec autour de 275 000 cerfs, soit sensiblement le niveau actuellement observé.

Pour ce qui est de la récolte d'originaux en 2001, on doit la qualifier d'exceptionnelle. En effet, elle atteint 18 323 bêtes, un record de tous les temps qui témoigne de l'efficacité de notre gestion de l'espèce. Malgré ce bilan fort positif, la Société de la faune maintient un suivi vigilant de l'évolution des populations et de la récolte. Dans cette optique, elle réalisera un inventaire aérien dans les zones de chasse 6 et 15 à l'hiver 2002. Je veux souligner que cette bonne gestion est redevable en partie à nos partenaires de la Faune qui collaborent aux consultations.

Le plan de gestion préliminaire du saumon a été déposé en 2001 pour consultation, et son approbation est prévue en l'an 2002. Dans le cas de la perchaude, la Société a mis sur pied, avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, un programme de rachat de permis de pêche commerciale pour favoriser une amélioration de la situation de l'espèce. En 2001-2002, six permis de pêche commerciale ont été rachetés, pour un investissement de plus de 500 000 \$.

La faune étant un élément important du développement économique de plusieurs régions, la Société, en consultation avec ses partenaires, a élaboré 13 plans régionaux de développement économique associés à la ressource faunique.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure protection à long terme de l'habitat du poisson, des projets

de recherche et d'aménagement se poursuivront sur le fleuve Saint-Laurent et les eaux intérieures. À titre d'exemple, nous avons amorcé, avec la Fédération québécoise de la faune, la mise sur pied d'un projet ambitieux de réintroduction du bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent.

En matière de chasse, rappelons que la pratique de cette activité en milieu périurbain préoccupe la plupart des chasseurs. La Société a donc amorcé une réflexion avec les partenaires du Groupe-faune national pour proposer des mesures visant à accroître l'accessibilité à la ressource faunique, dans le respect évident de la tranquillité et de la sécurité de la population.

En matière d'harmonisation des usages sur les territoires fauniques, j'entends poursuivre les efforts consentis en 2002-2003 pour résoudre le problème de circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrains sur les territoires des zecs.

Il y a maintenant deux ans, nous lançons une activité qui attire de plus en plus d'adeptes. Je parle bien sûr de la Fête de la pêche où les jeunes, les jeunes familles, sans oublier les adeptes de longue date peuvent pêcher sans permis pendant deux jours. Grâce à une promotion diversifiée, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé aux activités organisées dans plus de 300 sites cette année à travers le Québec. Plus de 10 000 personnes se sont inscrites au concours organisé par la Société, et je suis certain que la renommée de notre porte-parole, Mélanie Turgeon, a sûrement contribué à cette belle participation. Nous aurons donc une troisième Fête de la pêche, cette année, qui se tiendra les 6 et 7 juillet 2002.

La Société a également mis sur pied deux comités afin de cerner les irritants qui freinent la pratique de la pêche et de la chasse sportive et de trouver de nouvelles avenues pour encourager la relève. Le programme Festival de la pêche a été mis en oeuvre pour favoriser l'ensemencement des lacs et des cours d'eau situés à proximité des milieux urbains. Également instaurée en 1997, la Pêche en herbe a permis à près de 22 000 jeunes de neuf à 12 ans de s'initier à la pêche et de prendre plaisir à y retourner.

En matière de protection de la faune et de ses habitats, la Société investira 32 millions au cours du présent exercice. Au cours de l'année 2001-2002, la Société a procédé au traitement de 13 500 signalements d'actes de braconnage reçus des citoyens et citoyennes. La Société mise sur la force du partenariat en protection. Ainsi, des ententes de protection... au maintien d'un réseau de quelque 400 partenaires de protection sur l'ensemble du territoire québécois ont permis aux assistants à la protection de la faune et aux gardiens de territoires de constater plus de 660 infractions aux lois et règlements relatifs à la pêche et à la chasse. La Société travaille aussi à développer et à coordonner des programmes d'éducation, qui constituent des outils très puissants pour sensibiliser et inciter les Québécoises et Québécois à s'impliquer dans la conservation et la mise en valeur de la faune.

On a augmenté de façon importante, au cours des deux dernières années, la participation également des agents de protection de la faune. Le bilan de la protection de la faune ne saurait être complet sans mentionner le travail des agents de protection de la

faune auprès des jeunes du milieu scolaire dont l'objectif est de permettre à cette clientèle de mieux comprendre l'importance des habitats pour assurer la pérennité de la faune au Québec. Les agents des 17 directions régionales de protection de la faune ont effectué près de 1 600 séances d'information l'an dernier, pour un total de 26 000 jeunes rencontrés principalement dans les classes de sixième année du primaire.

La Société poursuit également son association avec le ministère de l'Environnement, le ministère de la Culture, la Société linnéenne du Québec et le Conseil des monuments et sites du Québec dans le but d'offrir sur Internet des aventures du patrimoine.

Dans un autre ordre d'idées, la Société maintient sa collaboration avec la Fédération québécoise de la faune et la Fédération des trappeurs gestionnaires afin d'offrir annuellement aux 11 000 nouveaux chasseurs et 900 nouveaux piégeurs une formation de base qui vise une pratique sécuritaire et éthique.

J'ai eu le plaisir tout récemment d'annoncer un investissement — quand on parle des parcs nationaux — un investissement de 9 millions de dollars pour la réalisation de travaux d'infrastructures dès le printemps prochain dans le parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, nouvellement créé, et ceci, en partenariat avec Loto-Québec. Les parcs nationaux d'Anticosti et de Plaisance ont également vu le jour au cours de la dernière année. Nous avons aussi poursuivi le développement du réseau de parcs au Nord-du-Québec. Une entente de partenariat au montant de 17,6 millions avec l'Administration régionale Kativik est en voie d'adoption. En ce qui concerne le secteur des parcs, le bilan de la dernière année et les perspectives pour 2002-2003 sont particulièrement intéressants, et nous aurons l'occasion d'en reparler un petit peu plus tard ce matin.

Enfin, pour soutenir l'effort gouvernemental concernant la préservation de la forêt boréale, les travaux en vue de la création du parc Lac-Albanel se poursuivront en 2002-2003. Il en sera de même des travaux touchant la politique sur les parcs nationaux du Québec, plus particulièrement en ce qui a trait à l'éducation et la conservation.

En terminant, mentionnons que les crédits affectés aux parcs se chiffrent cette année à 33,8 millions. Sur ce montant, une subvention de 6,2 millions sera accordée à la SEPAQ pour l'aménagement d'infrastructures et une somme de 19,8 millions lui sera versée en honoraires de gestion afin de soutenir les activités et les services dans les parcs. Nous aurons d'ailleurs l'occasion, au cours des prochaines minutes, prochaines heures, de reparler plus en détail, évidemment, de la SEPAQ également. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le ministre. Alors, j'inviterais maintenant le critique officiel de l'opposition en matière de faune et parcs de bien vouloir nous livrer ses remarques préliminaires. M. le député.

M. David Whissell

M. Whissell: Merci, M. le Président. Ce sera relativement bref. Tout d'abord, permettez-moi de saluer

le ministre, également les fonctionnaires, les gens de son cabinet. Et, comme je le fais également à chaque année, année après année, je salue la présence de Mme Blais, qui fait partie, toujours, du personnel.

● (10 heures) ●

Je ne pourrais passer sous silence également le départ de l'ancien ministre, député de Joliette, M. Chevrette, avec qui nous avons eu des bons échanges autour de nos travaux, des musclés à l'occasion. Mais je dois avouer que, je pense, autant lui que moi-même avons quand même à coeur l'avancement de la cause de la faune au Québec. Alors, je salue quand même le travail qui a été réalisé puis je suis pas mal convaincu que les gens qui sont dans la salle aujourd'hui, qui ont travaillé de près ou de loin avec M. Chevrette, sans dire regrettent son départ, disons, en gardent un bon souvenir.

Alors, sur ce, M. le Président, on a eu un nouveau ministre, un changement ministériel, un ministre délégué à la Société faune et parcs. Le ministre est en fonction depuis le mois de mars, je pense. Aujourd'hui, c'est pour nous l'occasion de questionner. On a fait le choix, avec les membres de la commission, de fonctionner plutôt dossier par dossier qu'élément par élément ou programme par programme. Je pense que c'est dans un esprit peut-être plus ouvert, de questionner et de voir les visions du ministre également. Alors, je pense que le ministre a quand même brossé un portrait du domaine qu'est la faune et les parcs au Québec. Qu'on soit chasseur, pêcheur, qu'on fasse de l'écotourisme, c'est quand même un secteur économique qui est en devenir. Et également, au niveau touristique, je pense que le ministre est quand même bien concerné. Alors, il y a quand même une synergie qui peut être mise en place, et c'est non négligeable. Il faut voir que c'est un secteur qui n'est pas nécessairement traditionnel, où on va penser nécessairement à la chasse, au prélèvement de la ressource, mais plutôt une activité qui peut même devenir familiale, et c'est un secteur justement à développer.

Alors, écoutez, on a une série de questions. Je pense que ce sera l'essentiel de mes remarques préliminaires et je garderai plutôt mon temps pour questionner le ministre.

Discussion générale

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le député. Messieurs, est-ce qu'il y en a parmi vous qui avez des remarques préliminaires à formuler? D'accord. Alors, à ce stade-ci, M. le député d'Argenteuil, je vous céderai la parole.

Orientations et échéancier en matière de création de parcs

M. Whissell: Alors, merci. On va commencer par une question très rapide. M. le Président. M. le ministre, pouvez-vous nous dire combien est-ce qu'il y a de parcs au Québec actuellement?

M. Legendre: Je crois que c'est 22.

M. Whissell: O.K. Dans le fond, le but de ma question, c'est de savoir quelle est votre vision au

niveau du développement des aires protégées au Québec.

M. Legendre: Je pense que vous avez parlé tout à l'heure à la fois de potentiel, de développement économique. C'est clair que... La première chose que j'ai constatée en prenant connaissance de l'ensemble du secteur de la faune et des parcs: c'est fascinant de voir jusqu'à quel point il y a un potentiel extraordinaire au Québec en termes du produit que l'on a quand on parle de faune et de parcs. Et j'étais extrêmement content d'avoir cette nouvelle responsabilité parce que je trouvais justement qu'elle allait extrêmement bien avec évidemment les responsabilités de tourisme, et de loisirs, et de sports. Quand on parle de faune et parcs, et de toutes les activités qui sont reliées avec la faune et les parcs, avec la nature, elles sont presque toutes, ces activités-là, soit de nature loisirs et sports soit de nature touristique, évidemment.

Alors, dans un premier temps, je voyais une très, très belle complémentarité dans les secteurs et justement complémentarité qui est bonne mais qu'il faut transformer en quelque chose d'encore plus positif et d'avoir le maximum de concertation entre les différents secteurs. Alors, c'est un potentiel pour du développement évidemment économique dans toutes les régions du Québec, mais, en même temps, il y a aussi un défi extrêmement important qui est celui de la protection, de la préservation de la ressource. Alors, quand vous parlez des aires protégées, il est clair qu'on parle à ce moment-là de préservation de la ressource, de la protection de la ressource.

M. Whissell: M. le Président, nul doute que les propos du ministre sont convaincants à l'égard qu'il a à cœur la protection de la ressource, mais je pense que ma question était beaucoup plus directe. Présentement, au Québec, on a des parcs nationaux, on a des réserves fauniques, on a des habitats fauniques. Tout ça représente un territoire, une superficie. Quelle est votre vision? Avez-vous des projets pour instaurer des nouveaux parcs, instaurer des nouvelles réserves fauniques? Je vous pose la question. Sur le site du ministère, c'est 47 625 km² qui sont considérés comme territoire protégé. Je vous pose la question: Quelle est votre vision? Voulez-vous l'augmenter de 1 km², de 1 000 km²? Avez-vous des projets pour des nouveaux parcs? Avez-vous des projets pour les nouvelles aires protégées?

M. Legendre: Au moment où vous m'avez interrompu, vu que vous m'aviez parlé de vision, j'essayais de vous faire part de ma vision. Mais, vu que c'était la première question, j'essayais aussi de faire part de la vision un peu plus générale de tout le secteur, pas juste, là, de la question pointue que vous posiez au niveau des aires protégées. C'est clair que, de ce côté-là, il y a des améliorations importantes à apporter au Québec. On a environ 2,8 % du territoire qui, actuellement, est protégé, fait partie des aires protégées, et le gouvernement a décidé, au cours des dernières années, de se donner comme objectif d'atteindre 8 % d'ici 2004, et 8 %... D'ici 2005, pardon, me dit-on. Et cette décision avait été prise le 21 juin 2000 par le Conseil des ministres.

Et, oui, il y a du rattrapage à faire. Il y a du rattrapage à faire pour essayer de passer le plus rapidement possible de 2,8 % à 6,3 %. Et là on a ici un plan, la superficie totale des aires protégées au Québec, actuellement, comme vous le mentionniez, se chiffre à 47 597 km². Il y a 21 parcs qui existaient, on en a ajouté un autre. Alors, il y a cinq projets de parcs nordiques actuellement qui font l'objet d'un projet d'entente avec l'Administration régionale de Kativik, qui cumulent les superficies suivantes, là. Je peux vous les donner en détail vu que c'est ce que vous souhaitez. Alors, il y a le parc des Pingualuit, le parc des monts Torngat, le parc du lac Guillaume-Delisle et du lac à l'Eau claire, le parc des monts Povungnituk et le parc du cap Wolstenholme, et tout ça totalise 19 954 km. Alors, la création de ces parcs-là va porter la superficie des aires protégées à 67 000 km, ce qui correspond à 4 % de la superficie totale du Québec, alors qu'actuellement, comme je vous le mentionnais, elle est de 2,8 %. Bon.

● (10 h 10) ●

Il faut indiquer aussi qu'il y a six autres territoires qui sont réservés au Nunavik en vue de créer aussi des parcs. Ces projets-là totalisent une superficie additionnelle de 15 558 km². Et, une fois créés, ces parcs-là vont porter la superficie totale des aires protégées à 83 000, ce qui représentera près de 5 % de la superficie du Québec. Il y a d'autres projets de parcs qui vont totaliser une superficie, à ce moment-là, de 22 000 km². Et là il s'agit de différents parcs, on va du parc que je mentionnais tout à l'heure, du Lac-Albanel, Témiscamie, monts Otish, le parc Harrington-Harbour, le parc du complexe morainique Aguanus-Kenamu. Alors, une fois créés, ces parcs-là vont porter la superficie des aires protégées à 105 000, ce qui correspondra alors à 6,3 % de la superficie du Québec.

Le Président (M. Pinard): M. le député d'Argenteuil.

M. Whissell: Je prends bonne note de la liste que le ministre vient de nous lire. C'est une liste qui existait également avant son arrivée comme ministre responsable du dossier. Et je lui repose la question: Quel est votre échéancier, à vous? Vous nous dites que l'objectif gouvernemental, de son gouvernement, est de 8 % avant 2005. Alors, cette année, qu'est-ce que vous allez mettre en place? L'année prochaine, lesquels vous allez réaliser? Et, dans trois ans, lesquels vous allez réaliser? J'imagine, M. le Président, que, comme ministre, il s'est mis des objectifs. Il doit rencontrer l'objectif que son gouvernement lui a édicté, 8 % pour 2005. C'est sur le site Internet d'ailleurs. Et je comprends qu'il nous donne plein de projets, là, mais, cette année, il va réaliser quels projets? L'année prochaine, il va réaliser quels projets? Puis, dans trois ans, il va réaliser quels projets? Ses objectifs à lui, pas les objectifs de ses fonctionnaires.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Je pense qu'il faut travailler en équipe au gouvernement du Québec, hein, avec ses

fonctionnaires et avec son gouvernement. Je suis sûr que c'est ce que vous souhaitez. là, hein, qu'on ne fasse pas cavalier seul.

Alors, l'objectif du gouvernement, je le répète, l'engagement du gouvernement, on est en milieu, presque, de 2002 et on parle de mettre en réserve 8 % du territoire québécois d'ici 2005. Ça, c'est au cours des trois prochaines années, et là je vous ai donné une série de parcs qu'on entend faire au cours des trois prochaines années. C'est assez précis, là, c'est assez ciblé, là. Je ne peux pas vous dire, détail par détail, échéancier par échéancier, chacun des parcs, là, à quelle date qu'ils vont arriver, mais il me semble que de passer de 2,8 % à 8 % dans les trois prochaines années, c'est assez substantiel et assez précis.

M. Whissell: Mais, à tout le moins, l'année 2002 est bien amorcée, on est en train justement d'étudier les crédits pour mettre en place des nouvelles aires protégées. Normalement, vous avez besoin de crédits. Pour l'année 2002-2003, quels projets allez-vous réaliser? On peut suspendre si le ministre veut s'informer, on peut prendre le temps de suspendre.

Le Président (M. Pinard): Est-ce que vous désirez... Alors, M. le ministre, pour l'année 2002-2003.

M. Whissell: Pour l'année 2003, l'année est en cours. On est en train d'étudier les crédits pour 2002-2003, je pose la question: Dans un mois, dans deux mois, dans trois mois, dans six mois, d'ici la fin de l'année, quels projets vous allez réaliser?

M. Legendre: On est à planifier ça présentement et on espère avoir des annonces bientôt, au plus tard avant la fin du mois de mai, pour donner de façon précise quelles vont être les nouvelles additions au cours de l'année 2002-2003.

M. Whissell: ...M. le Président, je dois comprendre qu'on est en train d'adopter des crédits pour l'année qui s'en vient. On sait que la mise en place de telles aires protégées, normalement ça coûte de l'argent. Il y a des montants qui sont nécessaires, il y a des engagements qui doivent être pris, des fois, avec des tiers, il y a des contrats qui doivent être signés, puis le ministre ne peut pas nous dire quels projets seront réalisés en cours d'année.

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le ministre.

M. Legendre: Bien, pour donner plus d'informations précises, là, au député d'Argenteuil, ce qui est dans la responsabilité du ministre, là, spécifiquement, il y a le parc des Pingualuit, et ce parc-là, qu'on va faire en 2002-2003, va évidemment être un de ceux-là. Au-delà de ça, on est encore à travailler à la planification de ça. Et, comme je vous disais, on espère pouvoir donner l'information précise là-dessus plus tard, au mois de mai.

M. Whissell: Alors, si j'ai bien compris, pour le projet qui vient d'être cité par le ministre, ce sera réalisé en 2002-2003?

M. Legendre: C'est ça.

M. Whissell: D'ailleurs, je tiens à rappeler que, dans une autre commission parlementaire sur les affaires indiennes, le ministre de l'époque, M. Chevrette, avait lancé l'idée qu'à l'ouverture les parlementaires seraient invités au lancement de l'aire protégée, oui, pour le cratère du Nouveau-Québec.

Le Président (M. Pinard): Surtout les membres de la commission.

M. Whissell: Surtout les membres qui sont concernés. Alors, on pourra sortir le transcript puis vous l'envoyer, M. le ministre.

M. Legendre: C'est noté, M. le député. Je savais que j'avais des grosses chaussures à chausser.

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le ministre, je tiens à vous mentionner que c'est enregistré.

Application des nouvelles normes en matière de gestion de l'eau potable dans les pourvoies

M. Whissell: Au niveau, M. le ministre, de la pourvoirie, on a vu, au cours de la dernière année, votre collègue de l'Environnement qui a resserré les normes en matière d'eau potable. Il y a eu des représentations qui ont été faites par des citoyens, que ce soient des représentants de pourvoyeurs, ou des gens qui sont en territoire éloigné, ou des gens qui ont des chalets un peu partout à travers le Québec, mais surtout des gens qui font de l'hébergement, parce que les normes sont différentes.

Alors, est-ce que vous pouvez nous dire quelles représentations vous avez faites auprès de votre collègue de l'Environnement concernant justement toute la problématique qui sera engendrée par l'application des nouvelles normes québécoises?

M. Legendre: Oui. Dès que les nouvelles normes ont été présentées, les gens de la Société de la faune et des parcs, effectivement, ont fait des représentations auprès du ministère de l'Environnement. Il est clair qu'on a tous le même objectif, là, de la qualité de l'eau potable, ça va de soi, et dans les établissements également touristiques, ça va de soi. Par ailleurs, les exigences étaient extrêmement sévères, et il y a eu... Suite aux interventions de la Société et suite aux explications, il y a eu déjà des premiers assouplissements qui ont été faits.

M. Whissell: Ça remonte à quelle date, les assouplissements?

M. Legendre: Bien, c'est au cours de l'automne, là, je crois, parce que le gouvernement a adopté le règlement le 30 mai 2001, et, depuis cette période, là, il y a eu...

M. Whissell: Mais, regardez, M. le Président, dans *Le Nouvelliste*...

M. Legendre: C'est au mois de février dernier. Mais je n'ai pas terminé de répondre, alors ça va peut-être répondre à votre prochaine question. Alors, il y a eu des assouplissements, et ce que vous regardez, c'est probablement après les assouplissements. Alors, je dis bien... Ce que j'allais dire, c'est que, malgré les assouplissements, les exigences sont encore difficiles pour certains établissements. On pense évidemment aux pourvoies, surtout les pourvoies qui sont plus éloignées. Certaines d'entre elles sont... Évidemment, plusieurs d'entre elles sont en milieu éloigné, en pleine nature, en pleine forêt, bien souvent n'ont pas l'électricité, et certaines des exigences imposées nécessitent qu'il y ait justement de l'électricité. Alors, malgré les assouplissements, il est vrai qu'il faut encore regarder qu'est-ce qui peut être fait parce que, pour le moment, les exigences telles qu'elles sont forceraient les pourvoies à des investissements majeurs. On a eu évidemment plusieurs rencontres avec les gens des pourvoies, ils nous ont fait part de la problématique pour eux, et on parle de 33 millions de dollars sur trois ans, je pense, de coûts qui seraient nécessités par les exigences actuelles.

Alors, nous sommes revenus à la charge. La Société de la faune et des parcs a recommuniqué avec le ministère de l'Environnement pour continuer de faire valoir les préoccupations de nos partenaires, des pourvoyeurs, des pourvoies, et j'entends rencontrer mon collègue le ministre de l'Environnement pour continuer justement de lui faire part de ces inquiétudes-là et de proposer aussi des pistes de solution, parce qu'on pense qu'on a des pistes de solution.

M. Whissell: M. le Président, toujours sur la même question, le 6 avril, dans *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, Mme Diane Denault, de la Fédération des pourvoyeurs du Québec, disait que «tout laisse croire qu'environ 50 % d'entre eux devront tout simplement mettre la clé dans la porte si ce règlement est imposé tel qu'il apparaît présentement». Un peu plus loin, on nous dit: «Ça coûte 38 \$ par test.» Vous connaissez le règlement. «Il n'en reste pas moins que chaque pourvoirie devra déboursier en moyenne 60 000 \$ pour devenir conforme aux nouvelles normes.» Plus loin, on dit que, le 29 avril, les pourvoyeurs de la région de La Tuque se réuniront pour discuter de la situation. Et il y a une citation de M. Gilles Tremblay qui dit: «Jusqu'ici, nous n'avons jamais été capables de nous rendre jusqu'au ministre.»

M. le Président, j'aimerais que le ministre nous dise si lui a rencontré personnellement... Peut-être que le ministre pourrait écouter la question.

Le Président (M. Pinard): Allez-y, il reste très peu de temps, là, à votre bloc.

M. Whissell: Bien, je pense que le ministre se doit d'écouter le temps que je l'interroge.

Le Président (M. Pinard): Oui, effectivement. Effectivement. Alors, voulez-vous répéter votre question, s'il vous plaît, M. le député?

M. Whissell: Si la question est tellement importante, on peut suspendre pour que je garde mon temps de parole.

Le Président (M. Pinard): Alors, monsieur...

M. Whissell: Alors, je vais poser ma question à M. le ministre.

M. Legendre: Oui, je m'excuse.

M. Whissell: Je vous pose la question, parce que les chiffres, on peut les questionner, on peut les remettre de tous les bords, tous les côtés, on peut dire que c'est 30 millions, 20 millions, il n'en demeure pas moins qu'il y a une problématique. Je vous pose la question: Vous, est-ce que vous avez rencontré les représentants des pourvoyeurs? Et pouvez-vous nous dire quand vous allez rencontrer votre collègue le ministre de l'Environnement?

M. Legendre: On est parfaitement et je suis parfaitement, là, au courant du dossier puis des préoccupations des pourvoyeurs, puis, oui, je les ai rencontrés au Groupe-faune national. Et, bon, on est tout à fait conscients, là, de la problématique. Ils me l'ont expliquée, ils m'ont présenté également quelles étaient leurs solutions, et on les a écoutés, et ce sont ces solutions-là qu'on va proposer, que je vais proposer au ministre de l'Environnement.

● (10 h 20) ●

Évidemment — et je voudrais juste prendre l'occasion, là, pour resouligner toute l'importance de la qualité de l'eau potable — c'est important pour tout le monde au Québec, et les mesures qui ont été mises en place, l'ensemble des établissements au Québec doivent s'y conformer. Alors, ça, c'est important de le rappeler, et je pense que, là-dessus, ce que j'ai bien aimé lorsque les gens de la Fédération des pourvoyeurs m'en ont parlé, c'est qu'ils sont évidemment tout à fait d'accord avec l'objectif et ils veulent trouver des moyens pour justement faire en sorte qu'ils offrent à leurs clients, peu importe où ils sont... Le plus loin possible dans la forêt, qu'ils offrent à leurs clients de la qualité d'eau potable. Alors, eux, ce qu'ils nous proposent comme solution, c'est justement de fournir de l'eau embouteillée dans ces pourvoies et également de faire en sorte que personne ne boive de l'eau du robinet, donc de faire un affichage pour informer les gens, et ça nous apparaissait comme des solutions intéressantes. Et ils étaient prêts à s'engager dans cette forme de solution, c'est ce dont ils nous ont fait part et c'est ce que je vais faire lorsque je vais rencontrer mon collègue. Je pense qu'il y a une réunion, là, de prévue pour le début mai, le 2 mai, me dit-on, avec M. Boisclair.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le ministre. Ceci met fin à votre bloc. On a...

M. Whissell: Oui. Juste pour conclure, puis je passerai la parole de l'autre côté. Alors, si je comprends bien, le ministre est conscient de la problématique, conscient que d'avoir de l'eau potable dans les chasses d'eau dans une pourvoirie, ce n'est peut-être pas requis, qu'on peut avoir des méthodes alternatives. Et je comprends bien que vous ferez des représentations auprès du ministre Boisclair le 2 mai prochain.

M. Legendre: C'est ça. Je pense que vous avez bien compris.

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup. Alors, ceci met fin à notre premier bloc de 20 minutes. Alors, je céderai maintenant la parole au député de Vachon. M. le député.

Promotion de l'écotourisme

M. Payne: Merci, M. le ministre, pour votre présentation. Vous qui avez un passé fort prestigieux dans le milieu du sport international, notamment le tennis dernièrement, vous savez de quoi vous parlez en matière de mise en marché des produits touristiques. Lorsqu'un Québécois passe à travers les noms que nous, depuis des années, on donne à nos institutions... On commence à perdre notre latin lorsqu'on pense et parle de la SAQ, de la SEPAQ, de SODEC, du CRIQ... et organisés sur les programmes qui puissent s'appeler les PAEQ, les PADEM, les PADEL. On ne les reconnaît pas comme étant des modèles de bonne mise en marché, de marketing, d'exemples de bon marketing.

La question que je vous pose, c'est la suivante: De quelle manière la SEPAQ, depuis quelques années, s'est améliorée et s'est donné un objectif plus clair pour améliorer la mise en marché du produit touristique qu'elle représente?

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Merci, M. le député. Écoutez, je parlais tout à l'heure, en introduction et en première réponse au député d'Argenteuil, de la qualité du produit que l'on a au Québec quand on parle des parcs, quand on parle de la nature, quand on parle de toutes les activités qui peuvent être pratiquées à la fois à des fins de loisir et de sport, mais aussi beaucoup sur le plan touristique. Je pense qu'on peut attirer de plus en plus de touristes de l'extérieur du Québec au Québec pour venir justement pratiquer des activités de plein air, autant des activités qu'on qualifie maintenant de nature écotouristique, donc sans prélèvement, ou évidemment des activités avec prélèvement, c'est-à-dire la chasse et la pêche. Et c'est extrêmement important maintenant. La compétition est très forte sur la scène internationale, et c'est difficile de se démarquer, et c'est pour ça que c'est important, au niveau des outils promotionnels, d'avoir beaucoup de qualité de ce côté-là.

Et j'ai ici — et je pense qu'on l'a remis aux membres ou on pourra le remettre — j'ai le matériel justement qui est préparé par la SEPAQ pour donner, disons, le goût aux gens des parcs et de la nature québécoise. Et je dois vous dire que, sans même avoir vu la nature, quand on voit ça, c'est extrêmement efficace. D'abord, des slogans, des thèmes extrêmement intelligents, à mon humble avis. Là, quand on montre la nature et qu'on dit *Place au spectacle!*, alors ça donne... On voit toute la qualité des outils promotionnels, du marketing qui est fait. Au cours des toutes dernières années, hein, il y a eu de grosses améliorations de ce côté-là. Ça a été une des premières questions que j'ai posées à M. le président, M. Bilodeau, quand je suis

arrivé en poste: Depuis combien de temps est-ce qu'on fait ce genre de trucs? Et c'est encore tout jeune, et M. Bilodeau était le premier à en convenir. Donc, le produit, évidemment, il est là depuis longtemps, mais il a été beaucoup peaufiné et consolidé au niveau du développement de l'offre par la SEPAQ, et, au niveau du marketing, maintenant je pense qu'on est en pleine possession de nos moyens et on fait des choses remarquables.

Ce qui est important aussi au niveau du marketing, de plus en plus, c'est qu'il faut que ce soit du marketing intelligent. Donc, il faut qu'il soit ciblé et qu'il soit le plus possible produit par produit. Et, de ce côté-là, ça rejoint la planification stratégique de Tourisme Québec où, de plus en plus, on invite les gens non pas à venir au Québec, mais à venir faire des choses au Québec et on essaie de les attirer produit par produit. Alors, dans les dépliants qu'on retrouve ici, vous allez trouver quelque chose sur Anticosti, vous allez trouver quelque chose sur les Chic-Chocs, vous allez trouver quelque chose sur les réserves fauniques et même sur les réseaux de camping. Alors, c'est extrêmement ciblé, produit par produit, ce qui est fort intelligent.

Et une dernière chose, pour cette première réponse, qui est extrêmement importante au Québec d'un point de vue touristique, c'est que la saison touristique, qu'elle soit justement quatre saisons. Le produit touristique au Québec se doit d'être un produit quatre saisons. Et on a mis beaucoup de temps au Québec à réaliser que l'hiver est un atout sur le plan touristique, et là je vois ici le *Guide des activités hivernales* produit par la SEPAQ pour les parcs au Québec, pour les centres touristiques et les réserves fauniques. Alors, c'est extrêmement important qu'on fasse également la promotion de l'hiver pour justement attirer des touristes à l'année longue, et c'est maintenant ce que la SEPAQ fait.

M. Payne: Oui. Effectivement, les produits publicitaires sont fort impressionnants. Est-ce qu'ils existent en anglais aussi pour le marché américain, par exemple?

● (10 h 30) ●

M. Legendre: Mais bien sûr. Bien sûr, là, je le cherche justement. Il y en a... Je ne l'ai peut-être pas avec moi ici, mais on a, je pense, effectivement les brochures... Les brochures, me dit-on, sont toutes disponibles en anglais, puisque, de plus en plus, évidemment on veut attirer des marchés limitrophes. De plus en plus, on cible et le marché ontarien évidemment et le marché aussi extrêmement important du nord-est des États-Unis.

Plan d'amélioration des infrastructures touristiques

M. Payne: Juste une brève question pour terminer. Lorsqu'on parle de SEPAQ puis des parcs, on parle aussi de l'accessibilité. Même si c'est à l'extérieur du mandat strict de SEPAQ, vous êtes quand même le ministre responsable. Quelles sont vos considérations à l'égard de l'accessibilité à ces régions, par exemple? Et je parle, par exemple, des autoroutes, des aires de repos,

qui constituent au Québec une comparaison, je dirais, plutôt pitoyable par rapport à ce qui peut exister en Ontario, sur la 401, ou sur la 87 vers les États-Unis. On a l'air d'offrir des petites cabanes qui font pitié, pour les touristes qui veulent avoir accès à nos parcs et nos sites touristiques. Pour la question de l'accessibilité, même si c'est à l'extérieur de la considération immédiate de ce qu'on discute ce matin, quand même, vous avez un avis, comme ministre responsable pour la SEPAQ, quant à la meilleure exploitation de nos services d'accueil et les services que je peux appeler les services d'accessibilité?

M. Legendre: Écoutez, la SEPAQ, de ce côté-là, justement, un de ses principaux mandats au cours des deux ou trois dernières années, ça a été d'améliorer beaucoup les infrastructures, dépendant de ce qu'on veut dire par accueil, mais les infrastructures justement dans les parcs, les infrastructures d'accueil. Parce que je vous dirais là-dessus, M. le député, qu'au Québec le prochain grand pas qu'on doit faire en termes de développement du côté touristique, c'est le développement du produit, le développement de l'offre.

Et vous mentionnez l'accessibilité. L'accessibilité, là, ça peut être vu de bien des façons, hein. C'est autant la capacité de se rendre quelque part par ligne aérienne, ou par voie terrestre, ou par train, et c'est beaucoup aussi les différentes installations que l'on a, où on accueille le tourisme, où on peut justement faire la promotion de notre produit. Et, de ce côté-là, il y a des choses à améliorer au Québec, c'est clair. Quand vous parlez, je ne sais pas... Si on parle de haltes routières, par exemple, je pense qu'on peut se dire entre nous qu'il y a des choses à améliorer de ce côté-là.

Mais, pour revenir à ce dont on est responsable spécifiquement, du côté de la SEPAQ, il y a eu des gros investissements de faits au cours des dernières années pour améliorer les infrastructures. Quand je parlais tout à l'heure d'investissements dans le parc des Hautes-Gorges, bien, c'est exactement ce dont vous parlez, ce sont des améliorations de l'accessibilité. Ça commence par l'amélioration du terrain de stationnement qui est adossé, des différents pavillons d'accueil, une piste cyclable améliorée dans le parc en question. Alors, ce sont des investissements dans les infrastructures. Et ça, on ne s'en sort pas, il faut en faire. Il y en a eu des investissements majeurs au cours des dernières années par la SEPAQ.

M. Payne: Merci.

Le Président (M. Pinard): Merci. Alors, M. le député d'Abitibi-Est.

M. Pelletier (Abitibi-Est): Merci, M. le Président. Bonjour, M. le ministre. J'aimerais aussi saluer les gens qui vous accompagnent. Je connais principalement le président de la SEPAQ, par rapport, entre autres, à la réserve faunique de La Vérendrye. M. le Président, je vais toucher deux secteurs, principalement une question plus large, la chasse et la pêche, avec sûrement une question à la fin. Aussi, je vais toucher un secteur plus spécifique dans mon comté, c'est-à-dire la réserve faunique de La Vérendrye.

Efforts de promotion pour contrer la baisse du nombre de chasseurs et de pêcheurs

On sait que, concernant la chasse et la pêche au Québec, il y a eu énormément de changements, pas nécessairement dans la dernière année, mais dans les dernières années. On me dit qu'il y a eu une diminution très importante dans l'émission des permis de chasse et de pêche au Québec, puis je le crois. Je n'ai pas les chiffres, j'aimerais les connaître, mais je le crois seulement par ce qu'il m'arrive comme chasseur et pêcheur. Je vais vous donner un petit peu l'exemple.

Dans ma région... Premièrement, on est une immense région de plein air. Et, quand j'étais plus jeune, genre 20, 25 ans — parce que je n'ai pas la prétention de vous faire accroire que je n'en ai seulement que 28 — mais plus jeune, c'était comme une habitude tout à fait normale quand arrivait l'automne, les jeunes de mon âge, on allait à la chasse et puis... Peut-être pas à 18 ans, mais, je me rappelle, à 25, dans ces années-là, on allait à la chasse, et puis j'ai toujours été à la chasse. Ça m'a... Je vais vous dire, ça fait 30 ans que je vais à la chasse à l'original, j'en ai attrapé un dans ces 30 dernières années et je me questionne encore à savoir si... J'ai toujours pensé qu'il voulait se suicider, parce que...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Pelletier (Abitibi-Est): Et, si je n'en ai attrapé seulement qu'un, ce n'est pas parce qu'il n'y en a pas, c'est parce que je me rends compte que... Avec mes copains, on va à la chasse à tous les automnes, on s'achète permis, fusils, mais, en général, on souhaite vraiment ne pas en voir...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Pelletier (Abitibi-Est): ...parce que ce n'est pas notre but. Notre but, c'est d'aller dans la forêt. Et je me rends compte que ce phénomène-là... Je vous en parle parce que je remarque que j'ai trois fils, qui sont tous les trois dans la trentaine, et, contrairement à ma génération puis à la génération de mon père, ils sont, tous les trois, des gens de plein air, ils vont faire du camping, ils vont dans le bois, mais ni un des trois n'a suivi la trace de chasseur de leur père. Mais je peux au moins me vanter d'un original sur 30, en 30 ans, mais, eux, ils ne peuvent pas se vanter de ça, parce qu'ils ne vont pas à la chasse. Ça ne leur dit absolument rien d'aller à la chasse, mais ils vont dans le bois.

Là-dessus, je veux juste que vous... Tantôt, plus tard, vous m'expliquerez, vous me donnerez un peu de statistiques. Est-ce que c'est bien vrai, premièrement, qu'il y a eu une énorme diminution dans l'émission de permis ou de chasseurs? Et est-ce que c'est la même chose dans la pêche? Parce que, là aussi, je crois... Déjà, tout le monde parlait de la pêche, et, aujourd'hui, il y a toutes sortes de sports. Personnellement, moi, même si je demeure dans un paradis de pêche, j'y vais pas mal moins souvent, pas parce que je n'aime pas la pêche, parce qu'il y a plein d'autres choses. Est-ce que c'est une tendance qui fait qu'il y a moins de gens à la chasse et moins de gens à la pêche? Est-ce qu'il y a d'autres moyens... Si c'est le cas qu'il y a une diminution assez

forte, est-ce qu'il y a d'autres moyens envisagés pour continuer à intéresser les gens à aller dans la nature? Spécialement chez nous, 90 % du territoire, c'est de la nature. Ça, ce serait une question plus générale.

Plan de développement de la réserve faunique de La Vérendrye

Maintenant, je vais arriver à une question plus spécifique au niveau de la réserve faunique de La Vérendrye. Au niveau de la réserve faunique de La Vérendrye, qui est, en dimension, une des plus importantes ou une des plus imposantes au Québec, c'est vraiment une réserve faunique qui est encore vierge au niveau... Il y a encore beaucoup d'espaces très... C'est propre. Ce n'est pas pollué. C'est vraiment une réserve qui... Elle a de la pression. Il y a beaucoup d'adeptes dans les grandes fins de semaine, mais l'espace est tellement grand qu'on peut recevoir des visiteurs.

Dans votre rapport annuel, M. le ministre, ou le rapport annuel du président de la SEPAQ, je remarque que, dans le secteur faunique, on parle de toutes les réserves fauniques qui existent au Québec, sauf la plus belle et la plus grande: la réserve faunique de La Vérendrye. J'imagine que c'est une erreur dans le texte. J'aimerais peut-être que quelqu'un... Ce que je veux savoir entre autres: Dans la réserve faunique de La Vérendrye, quels ont été, dans la dernière année, les investissements au niveau d'immobilisations et les investissements de développement de la réserve? Parce que, dans le texte, je ne retrouve rien. Et, dans l'année qui s'en vient ou dans l'année 2002, est-ce qu'il y a du développement au niveau d'immobilisations ou d'activités? Je ne retrouve rien qui me démontre des activités de promotion ou des activités d'investissement dans la réserve faunique. J'aimerais savoir si c'est vraiment le cas pour la dernière année puis qu'est-ce qu'il y a dans le livre de développement de la réserve faunique pour l'année 2002-2003. Cette question-là est plus spécifique.

● (10 h 4) ●

C'est une belle réserve. Il y a peu d'investissements de faits maintenant. Et, quand je dis «il y a peu d'investissements», je veux très bien situer la réserve. M. le ministre, il y a deux secteurs dans la réserve. Il y a le secteur sud, qui a historiquement plus de développement, puis il y a le secteur nord, où la SEPAQ retire à peu près... la grosse partie de ses revenus. En d'autres mots, c'est un petit peu comme le fédéral-provincial dans la réserve faunique de La Vérendrye. La SEPAQ puise ses revenus dans ma section de la réserve, et ma question est à savoir quand elle va retourner ces revenus-là dans ma section de la réserve — pour être bien clair dans ma question.

Merci. À la limite, s'il reste du temps, si j'ai besoin de précisions, je reviendrai avec d'autres questions. Merci.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le député. Alors, M. le ministre.

M. Legendre: Merci, M. le député. Pour la réserve faunique de La Vérendrye, avec votre permission, peut-être demander à M. le président-directeur général, M. Bilodeau, d'y répondre.

Efforts de promotion pour contrer la baisse du nombre de chasseurs et de pêcheurs (suite)

Mais, avant de le faire, j'aimerais répondre à votre question plus générale concernant la participation, au cours des dernières années, à la pêche et à la chasse. Je pense qu'il est juste de dire que, oui, il y a eu une légère baisse au cours, disons, des 10 dernières années du côté de la chasse et de la pêche. Mais je pense qu'il faut justement le dire comme cela. C'est une légère baisse qui semble s'être stabilisée au cours des toutes dernières années. En particulier du côté de la pêche, les chiffres se maintiennent. Du côté de la chasse, il faut faire la différence entre le gros et le petit gibier. Du côté du gros gibier, là aussi, la participation se maintient. Il semble y avoir une petite baisse du côté du petit gibier, et justement c'est pour ça que c'est important de faire des efforts de promotion.

Mais, avant de vous parler des efforts de promotion, ceci étant dit, ce qu'il faut rappeler, c'est la très grande importance, malgré un peu de baisse, la très grande importance en termes de participants. Quand on parle d'au-delà de 1 milliard de participants dans la pêche... 1 million, pardon, et de 400 000 au niveau de la chasse, c'est des gros chiffres, ça. Et mon milliard, c'était pour l'impact. L'impact économique est au-delà du milliard. Alors, c'est énorme, ça. Et, moi, quand je vois des chiffres comme ça, c'est plus ces chiffres-là qui m'impressionnent et qui me guident pour l'avenir que peut-être une certaine baisse, parce que, vous y avez fait référence, et je pense que vous avez parfaitement raison, c'est un potentiel extraordinaire et c'est un potentiel extraordinaire auprès des jeunes et auprès de la famille, et la pêche et la chasse.

Les baby-boomers sont maintenant beaucoup des parents. Beaucoup de pères actuels ont pêché avec leur père et rêvent maintenant de pêcher avec leurs fils et leurs filles et leur conjointe, parce que les choses ont changé, et pour le mieux. Et je suis sûr, moi, qu'il y a un potentiel énorme de ce côté-là, sur le plan familial, parce qu'il y a aussi un retour vers la nature. Ça, c'est une tendance lourde qui est internationale. Les gens retournent vers la nature. Et là ce qu'il faut faire attention, c'est que les gens retournent vers la nature de deux façons. Il y en a qui y retournent avec l'intention de l'observer, de s'y promener sans prélèvement, mais il y en a aussi qui y vont avec l'intention de faire de la chasse et de faire de la pêche. Et, moi, je trouve extrêmement important — et c'est le rôle que je veux jouer — extrêmement important de faire la promotion des deux. Il y a de la place pour les deux. Il ne faut pas mettre en opposition écotourisme sans prélèvement et chasse et pêche. C'est deux choses, il y a de la place pour les deux, et il faut développer le potentiel des deux.

Par ailleurs, ça peut faire en sorte qu'il y ait peut-être une diminution parce que, là, il y a un autre appétit, si on veut, il y a l'appétit pour les activités sans prélèvement. Alors, au global, il se peut qu'il y ait peut-être un peu de baisse, mais, moi, je suis tout à fait convaincu que, avec des activités de promotion, comme on fait... Le Festival de pêche, là, les 6 et 7 juillet, auprès des jeunes puis auprès des familles, c'est tout jeune encore comme outil de promotion, ça marche bien, et je suis certain que de justement faciliter l'accessibilité

et de rendre la pêche gratuite à ce moment-là, par exemple, permet de vraiment faire de la promotion auprès de beaucoup de jeunes. J'aime beaucoup l'idée aussi d'avoir une porte-parole, comme Mélanie Turgeon, qui permet à ce moment-là d'avoir une visibilité médiatique et de rejoindre beaucoup la population. Une skieuse qui fait la promotion de la pêche, bien, c'est un fichu de beau mélange.

Retombées du programme Festival de pêche

Le Président (M. Pinard): On vient de terminer ce bloc, mais permettez-moi... J'aimerais quand même revenir sur la question de la pêche en milieu urbain. Cette initiative a été mise de l'avant par votre prédécesseur, je crois, il y a de cela un an ou deux. J'aimerais connaître, par exemple, lorsqu'on a mis cette initiative de l'avant, combien ça peut représenter, le coût que ça peut représenter pour le ministère, ces journées de pêche en milieu urbain. Et est-ce que vous avez des chiffres, à savoir... Moi, chez nous, on a vécu ça sur la rivière Saint-Maurice, à la hauteur de Shawinigan, on a vécu ça l'an passé, et on n'a jamais vu autant de gens, là, s'adonner à la pêche le long de la rivière Saint-Maurice, ça a été un succès phénoménal. Mais est-ce que le même succès s'est reproduit ailleurs, partout sur le territoire où vous avez fait cette activité-là? Et est-ce que vous êtes en mesure de dire, par exemple, combien il y a eu de truites qui ont été mises à l'eau pour ces deux journées-là, combien ça peut représenter, le coût de cette activité-là, et effectivement combien de personnes se sont prévaluées de cette magnifique activité que le ministère a mise de l'avant l'an passé? Et est-ce que vous avez été en mesure de faire une corrélation entre cette activité-là, qui s'est déroulée pendant deux jours sur le territoire urbanisé du Québec, et, également, le nombre de permis de pêche? Est-ce qu'il y a eu une augmentation? Est-ce qu'il y a eu une incidence directe? Et quelles sont les prévisions pour l'année qui vient?

Je m'excuse, là, j'ai essayé de ramasser ça le plus possible, mais... Et je tiens d'ailleurs à vous remercier d'avoir acquisé de nouveau à la demande qui a été faite et que l'activité va de nouveau se tenir chez nous. Et la population attend avec impatience de pouvoir toucher à la truite, moi également. Ha, ha, ha! Alors, M. le ministre.

M. Legendre: Oui. Alors, concernant le programme Festival de pêche, qui a été mis en oeuvre pour justement favoriser l'ensemencement des lacs puis des cours d'eau situés à proximité des milieux urbains, là évidemment où l'offre de pêche est nettement inférieure aux besoins des pêcheurs, juste vous dire, M. le Président, qu'on a consacré de 1988 à 1997 — ce sont les chiffres que j'ai, là, pour le moment — on a consacré 14 millions afin de recruter des nouveaux adeptes de pêche. Alors, je pense que c'est important de faire cela parce que, parallèlement à ça, si on regarde les chiffres des permis de pêche, bon, bien, il est clair que, comme je le mentionnais un peu plus tôt, il y a eu une certaine baisse. Mais je vous donne un peu le déroulement, là, de ces chiffres.

● (10 h 50) ●

Quand on parle de 1990, les ventes totales de permis de pêche étaient de 859 000. Et là il y a eu une baisse jusqu'en 1995, 1996, où ça a baissé en dessous du 800 000. On se retrouve, en 2000, à 751 000. Donc, il y a eu une baisse totale de 100 000 sur 10 ans.

Mais, par ailleurs, comme je le mentionnais, au cours des quatre ou cinq dernières années, ça s'est stabilisé. Ce n'est pas une chute libre, là. Il y a eu un changement, disons, sur 10 ans. Évidemment, tout le monde, tous les partenaires ont sûrement constaté cette baisse, et tout le monde a mis l'épaule à la roue, et on fait des activités de promotion comme celles dont on vous a parlé, et fort heureusement parce que c'est probablement ce qui a permis que ça se stabilise.

Maintenant, je pense qu'on est en mesure, au cours des prochaines années, de faire remonter ces nombres-là en prenant une approche... Moi, je pense que la bonne approche, c'est de l'axer de plus en plus sur une approche familiale, et c'est ce qui est fait, par exemple, pour le Festival de pêche, les 6 et 7 juillet. Alors, on me dit que l'instauration de permis de pêche familial regroupe des statistiques qui ne sont pas compilées, là, de façon unitaire. Et ce sera peut-être intéressant... Ici, on a de merveilleux petits poissons, là, en attendant de toucher la truite. On pourra faire circuler ça aux membres de la commission. Ça fait la promotion justement de l'activité des 6 et 7 juillet, de pêcher sans permis partout, partout au Québec.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le ministre. M. le député d'Argenteuil.

Plan de prévention des accidents de motoneiges et de tout-terrains

M. Whissell: M. le ministre, vous êtes également le responsable au niveau du tourisme. Vous savez que les activités de motoneige sont une activité importante au niveau touristique au Québec. Il y a des gens qui viennent de l'extérieur pour pratiquer ce sport ou cette activité, si on peut l'appeler autrement. Il y a également le réseau de la pourvoirie qui s'est développé autour de l'activité de la motoneige. Il y a tout le secteur des véhicules tout-terrains, des VTT, également qui a pris de l'ampleur au cours, je dirais, des 10 dernières années. Il y a les clubs de VTT. Ces gens-là, vous les financez en partie à partir de vos budgets au Tourisme.

Malheureusement, dans ces secteurs, il y a beaucoup d'accidents. Pouvez-vous nous dire combien il y a eu d'accidents mortels cette année au niveau de la motoneige?

M. Legendre: Je ne pourrais pas vous dire. Évidemment, tout ce secteur-là est du côté de la sécurité, est le dossier de...

M. Whissell: Cinq, 10, 20, 30?

M. Legendre: ...est le dossier du côté du ministère des Transports.

M. Whissell: Oui, bien, un ordre de grandeur.

M. Legendre: De décès en motoneige?

M. Whissell: En motoneige.

M. Legendre: Je ne pourrais pas vous dire. Je pense que c'est une vingtaine, là. Et, de ce que je me souviens, malgré que, évidemment, c'est toujours très triste et toujours trop, je pense que, cette année, ça... je pense que c'est encore inférieur à l'année antérieure.

M. Whissell: Lorsqu'il y a mort d'individu lors d'un accident de motoneige ou lorsqu'il y a des blessures avec séquelles, est-ce que la Société de l'assurance automobile du Québec doit indemniser ces gens?

M. Legendre: Je m'excuse. Pouvez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

M. Whissell: Je vous demande s'ils sont assurés par la SAAQ, les gens qui ont des véhicules hors route.

M. Legendre: Non.

Une voix: ...

M. Whissell: Pardon? La pertinence?

Le Président (M. Pinard): Quelle est la pertinence?

M. Whissell: La pertinence, M. le Président, c'est que je suis en train de demander au ministre s'il sait combien il y a d'accidents mortels sur les sentiers. C'est lui qui est le responsable du tourisme. C'est un secteur qui est en croissance. C'est lui également qui est responsable des agents de protection de la faune. Il y en a plus de 324, 330; ça se promène. Ces gens-là sont éparpillés à la grandeur de la province. Ces gens-là font le contrôle en forêt, en sentier, ont déjà des motoneiges à leur disposition, ont déjà des véhicules tout-terrains à leur disposition.

Et, M. le Président, ma question est très pertinente parce que, sur le bureau du ministre, il y a un dossier qui poireaute depuis plusieurs années, un projet que je qualifierais de plein de bon sens qui permettrait justement aux agents de protection de la faune d'effectuer des contrôles en sentier auprès des motoneiges et des véhicules tout-terrains afin de voir si les gens utilisent les équipements adéquatement, si on porte le casque, s'ils ont le nombre de personnes requis sur l'équipement qui est utilisé, de contrôler les abus d'alcool et de contrôler les excès de vitesse. Et je pense que la démonstration a été faite depuis longtemps que, lorsqu'on effectue des contrôles, on réduit le nombre d'accidents ou à tout le moins le nombre aussi de morts.

Alors, si on nous parle de 20 personnes qui sont décédées dans la dernière année, seulement que la motoneige, il y en a également au niveau des VTT, il y a un plan très précis qui a été présenté au ministre, puis je dois le souligner, ça a été présenté en coordination... par un comité de travail qui a été mis sur pied, et c'était clair, on présentait les coûts qui seraient récurrents à l'instauration, c'est-à-dire qu'en permettant et en donnant le droit aux agents de protection de la faune de sévir en vertu de certaines règles, bien entendu, assujetties à l'Assemblée nationale...

Alors, il y a un plan qui était présenté. Grosso modo, ça coûtait 7 millions par année et ça rapportait grosso modo 5 millions en infractions. Alors, il y a un différentiel de 2 millions. Moi, je pose la question au ministre: Deux millions de dollars, là... Vous êtes le gestionnaire des biens de l'État, vous avez le souci du bien-être de la communauté québécoise. Également, il y a une question de coût, je peux l'admettre, mais combien ça coûte d'avoir 20 morts, puis des accidents, puis des coroners qui font des enquêtes, puis des policiers qui se déplacent pour ramasser les cadavres? Vous ne pensez pas que ça coûte plus que 2 millions, si on le regarde juste du point de vue des crédits?

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Oui. D'abord une petite précision. les décès cette année en motoneige, ça a été 28 et, semble-t-il, moins quand même que l'année antérieure. Par ailleurs, il n'y a pas eu, on le sait, il n'y a pas eu beaucoup de neige, alors...

Concernant tout le dossier des agents de protection de la faune, évidemment, dont le rôle pourrait changer... D'ailleurs, j'aimerais souligner la présence du président du syndicat des agents de la protection de la faune...

M. Whissell: ...attentivement.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: ... — j'imagine — M. Paul Legault, qui est avec nous. Effectivement, M. Chevette avait mandaté la Société, en mai 2001, pour évaluer l'opportunité de mettre les agents de protection de la faune à contribution dans la poursuite de cet objectif-là, leur permettre, à ces derniers, d'appliquer les dispositions de la loi et les règlements sur justement les VTT, et, vous l'avez bien résumé, M. le député, il y a des coûts reliés à ce changement. Par ailleurs, il y aurait aussi des revenus, des coûts évalués à 7 millions et des revenus évalués à 5 millions, donc un différentiel à assumer. Le projet de modification réglementaire et le mémoire ont été présentés, ont fait l'objet d'une consultation interministérielle, et on a eu l'accord des autres ministères puis des organismes intéressés de ce côté-là. Alors, on se prépare à le présenter au niveau du Conseil des ministres, je pense que c'est la semaine prochaine.

M. Whissell: Alors, vous prévoyez ou vous allez le présenter la semaine prochaine pour adoption?

M. Legendre: Bien, on me dit que le mémoire est dans la machine, comme on dit.

M. Whissell: Et j'imagine que...

M. Legendre: Pour présentation, bien là, pour présentation, disons, dans les prochaines semaines, là, la semaine prochaine ou...

M. Whissell: Alors, j'imagine que vous appuyez le projet de A à Z. Vous allez vous battre jusqu'à la fin pour le faire approuver?

M. Legendre: Bien, écoutez, comme je le disais, il y a eu un consensus interministériel...

M. Whissell: Non. Vous, vous, le ministre.

● (11 heures) ●

M. Legendre: Oui, je pense que c'est une bonne idée, mais il y a 2 millions, il faut aussi voir les possibilités financières de le faire. Alors, ce n'est pas à moi évidemment, à ce moment-ci, de vous dire qu'on va de l'avant avec le projet, il va être présenté au Conseil des ministres.

Crédits périmés

M. Whissell: Alors, ce que je comprends, c'est que vous êtes favorable, mais il y a une difficulté peut-être par rapport à l'utilisation des crédits. Mais, si ça peut vous rassurer, dans le livre que vous nous avez présenté, il y a la question 20, c'est Liste des crédits périmés par programme et par élément, vous avez retourné, grosso modo, 1 million de dollars au Conseil du trésor en crédits périmés. Alors, vous avez déjà la moitié de la somme. L'autre moitié, j'imagine, votre budget discrétionnaire...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: Vous n'avez ordinairement pas beaucoup de difficultés à trouver des sommes de l'autre côté.

M. Whissell: Bien, écoutez, c'est vous qui l'avez retourné, c'est vous qui avez...

M. Legendre: On ne va pas recommencer à se parler de ça, là. Ha, ha, ha!

M. Whissell: Mais, M. le Président, c'est le ministre qui, lui-même, dans les documents qui nous ont été remis hier, en fin de journée... Puis ça, il faut le dire, hein? Peut-être, le ministre n'a pas connu ça dans l'opposition, mais, quand on est dans l'opposition, les crédits nous arrivent toujours un peu sur le tard. D'habitude, ça arrive autour de 5 heures, la veille de l'étude des crédits, et ça nous implique de rester le soir pour examiner tout ça. Mais, à la question 20, là, la Société prévoit périmé au programme 1 près de 1 million de dollars en 2001-2002. Alors, je pense que, lorsqu'on parle de crédits périmés, à moins que je me trompe, là, c'est des crédits qui retournent au Conseil du trésor. Alors, est-ce que vous pouvez confirmer qu'il y a eu 1 million de crédits périmés?

M. Legendre: Pour des immobilisations, là.

M. Whissell: Oui, mais c'est...

M. Legendre: Alors, ce n'est pas de l'argent de fonctionnement disponible qui a été retourné, ne vous inquiétez pas.

M. Whissell: Mais c'est de l'argent qui vient quand même des poches des contribuables.

M. Legendre: Oui, oui, mais ça ne libère pas 1 million, là, pour les opérations, là. Mais ça, vous aurez compris ça.

M. Whissell: Ce n'est pas ce que je vous ai dit, je vous ai dit qu'il y avait 1 million de dollars d'argent des contribuables qui était périmé. Alors, ça demeure que c'est quand même 1 million de dollars de payeurs de taxes québécois qui retournent au Conseil du trésor.

M. Legendre: Pour des immobilisations. Vous comprenez que, entre immobilisations et opérations... On ne peut pas, là, piger dans les deux sans considération, là.

M. Whissell: Mais c'est de l'argent non utilisé.

Plan de prévention des accidents de motoneiges et de tout-terrains (suite)

M. Legendre: Mais, pour revenir à votre question, le mémoire, écoutez, je l'ai signé avec mon collègue le ministre des Transports. Les autres ministères qui ont été également contactés, il y a la Sûreté du Québec, la Sécurité publique et également la Société de l'assurance automobile. Alors, c'est là qu'on en est pour le moment et c'est pour présentation au Conseil des ministres.

M. Whissell: La proposition que vous faites au Conseil des ministres, est-ce que ça rejoint le plan? C'est-à-dire, je comprends qu'il y a une proposition que vous avez étoffée avec votre équipe, que vous allez déposer au Conseil des ministres pour approbation, mais est-ce que ça rejoint quand même... Vous avez certainement vu le document du comité de travail. Écoutez, c'est daté le 14 mars. J'imagine que c'est la date, c'est: 01 03 14, Société faune et parcs, vice-présidence, protection de la faune, et il y a un document bien étoffé, là, avec des colonnes, estimation des coûts, on parle de 7 millions. Est-ce que vous pouvez confirmer, là, que, grosso modo, c'est ce plan de travail, avec un coût annuel d'environ 7 millions de dollars?

M. Legendre: Grosso modo, oui. Probablement pas non plus à 100 %, là, de ce que vous avez en main, mais, grosso modo, c'est le même plan, les mêmes objectifs, oui.

M. Whissell: Alors, on vous souhaite bonne chance au Conseil des ministres...

M. Legendre: Merci.

M. Whissell: ...puis on s'assurera de notre côté que vous nous revenez avec une réponse.

Chasse à l'ours dans les zecs

M. le ministre, le 14 mars dernier, Norman Ouellette, le président de la Fédération des pourvoyeurs, vous écrivait concernant toute la question des

zecs et la chasse à l'ours. Est-ce que vous pouvez me dire si vous avez rencontré ces gens-là, si vous avez pris une décision, si vous avez révisé la position ministérielle?

M. Legendre: Pouvez-vous préciser votre question, M. le député?

M. Whissell: Le 14 mars 2002, il y a une lettre qui est adressée à M. Richard Legendre, ministre responsable de la Faune et des Parcs. Objet, c'est: Règlement modifiant le règlement sur les activités de chasse, commentaires. C'est relativement aux zecs et aux droits des pourvoyeurs concernant la chasse à l'ours. Alors, ces gens-là vous ont écrit, ils vous ont exprimé qu'ils s'opposaient à la modification proposée. Je vous demande si vous leur avez donné suite.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Si vous me donnez une petite minute pour consulter les membres de notre équipe.

(Consultation)

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le ministre.

M. Legendre: Oui. Alors, on me dit que notre attaché politique responsable de Faune et Parcs a parlé avec... suite à cette lettre, a parlé avec M. Plourde, de la Fédération, et que la réponse qu'on lui a donnée semblait tout à fait être à la satisfaction de la Fédération, là, suite à la demande qui a été faite dans la correspondance en question.

M. Whissell: Et quelle était votre réponse, M. le ministre? Parce que vos attachés politiques parlent en votre nom. La lettre vous était adressée à vous. Alors, quelle est votre réponse?

M. Legendre: Écoutez, je n'ai pas le détail, là. Je ne peux pas vous répéter le détail exact de l'information qui est là, c'est assez technique, là, mais c'était à la satisfaction de la Fédération.

M. Whissell: Alors, dans le fond, vous n'avez pas pris connaissance de la lettre de M. Ouellette.

M. Legendre: Pardon?

M. Whissell: Vous n'aviez pas pris connaissance de la lettre de M. Ouellette, si je comprends bien.

M. Legendre: Non.

M. Whissell: Vous n'en aviez pas pris connaissance, de la lettre de...

M. Legendre: Non, mais on a réussi, en équipe, à trouver une solution.

M. Whissell: O.K. O.K. Pas de réponse.

M. Legendre: À la satisfaction de la Fédération.

Octroi d'un contrat de publicité à la firme LG2

M. Whissell: Ah, bien, ils ne sont pas ici pour en témoigner.

Au niveau des engagements de la SEPAQ, dans la Direction du marketing, on a un contrat publicitaire de 200 000 \$ qui a été accordé, octroyé à la firme LG2. Est-ce que vous pouvez nous dire comment ça a fonctionné pour accorder un montant de 200 000 \$, qui arrive 200 000, zéro, zéro, zéro, zéro? Vous savez, M. le Président, dans tout ce qui est arrivé avec Oxygène 9, puis tout ça, on est très pointilleux sur les contrats qui ont été octroyés. Alors, est-ce que vous pouvez nous dire comment ça a fonctionné? Et est-ce que ça a fonctionné selon le portfolio que l'entreprise avait à l'égard des besoins de la SEPAQ? Et est-ce que c'était la plus basse soumission que vous avez reçue?

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le ministre.

M. Legendre: Oui. Alors, il y a eu un appel d'offres public auprès de trois firmes, LG2, Cossette et la Croix Bleue, me dit-on, et il y a eu un comité de sélection composé de cinq personnes à la SEPAQ, dont le président — alors, le président pourrait peut-être nous donner plus de détails, là, si vous en avez besoin — et la firme a été choisie non pas sur une notion, là, de prix, mais sur une notion de qualité de présentation et qualité d'entreprise. J'ai ici, là, les différents critères de sélection qui ont été utilisés pour faire le choix, alors...

M. Whissell: J'imagine que vous pouvez rendre disponibles et publics ces documents.

M. Legendre: Oui. On a le contrat également.

Le Président (M. Pinard): ...déposer des documents?

M. Whissell: Et quelle était l'estimation des coûts pour les firmes Cossette et Croix Bleue? Si j'ai bien compris, Croix Bleue?

M. Legendre: Je m'excuse, Lacroix Bleu.

M. Whissell: Lacroix Bleu. Quelle était l'estimation des coûts pour les deux autres firmes?

● (11 h 10) ●

M. Legendre: C'était le même budget.

M. Whissell: C'était 200 000 \$ juste?

M. Legendre: Oui. Les propositions ont toutes été faites sur les mêmes bases. L'ensemble de la promotion était de... Le coût total de la promotion était de 800 000 \$, mais la portion honoraires de l'agence était de 200 000 \$ pour tous les soumissionnaires essentiels.

M. Whissell: ...consistait justement la création publicitaire en matière de... Sûrement, au niveau des

parcs, au niveau de l'hébergement. Au niveau de la SEPAQ, là, c'est création publicitaire, mais c'est en égard à quel sujet?

M. Legendre: M. le député, c'est pour la campagne publicitaire télévisée des parcs, de Parcs Québec qui va être en ondes à compter, là, du mois de mai, me dit-on.

M. Whissell: Est-ce qu'il y a des documents qui ont été présentés, des rapports? C'est des documents qui sont publics, j'imagine. Non, mais, pour 200 000 \$, les gens, ils font une campagne télévisée seulement?

M. Legendre: Alors, la pièce maîtresse, c'est la campagne télévisée. Mais il n'y a pas que ça, il y a ce dont je parlais tout à l'heure, différents matériels promotionnels que je montrais tout à l'heure, là, les différents dépliants, tout le créatif, si on veut, des dépliants. Quand je parlais, là, de *Place au spectacle!*, ça a été fait également par l'agence de publicité en question.

M. Whissell: Ça été accordé quelle date, le contrat?

M. Legendre: Alors, le contrat a été signé par nous le 30 janvier 2002 et par la firme le 24 février 2002.

M. Whissell: Et, si je comprends bien, c'est un contrat total de 800 000 \$?

M. Legendre: Bien, c'est-à-dire la promotion, le coût total de la promotion, incluant évidemment le placement médias, là, hein, incluant le temps d'antenne, par exemple. Quand on parle de la publicité télévision, bien, le 800 000 \$ inclut le coût d'achat du placement médias, là. Et le 200 000 \$, bien, c'est les coûts de... les honoraires de la firme pour la production de l'ensemble de la campagne, si vous voulez.

M. Whissell: M. le ministre, est-ce que vous seriez disposé à nous donner l'éventail des coûts? Quand vous nous dites 200 000 \$ pour la préparation ou les placements médias, j'imagine qu'il y a une ventilation de tout ça si les fonctionnaires ont évalué la firme LG2 en fonction de ses compétences et de son plan d'action, dans le fond. Est-ce que c'est possible que vous nous donniez publiquement, au cours des prochains jours, la ventilation du 800 000 \$?

M. Legendre: Oui, absolument. On vérifiait si on pouvait la mentionner tout de suite, là, mais...

M. Whissell: ...une autre question, M. le Président. Au niveau...

Le Président (M. Pinard): M. le ministre, si vous avez cette ventilation-là immédiatement, on pourrait la déposer auprès des membres.

M. Legendre: On espérait l'avoir d'ici la fin de la séance d'aujourd'hui...

Le Président (M. Pinard): Parfait, merci.

M. Legendre: ...au niveau de vous la communiquer.

Le Président (M. Pinard): D'accord.

M. Legendre: Le détail.

M. Whissell: M. le Président, si vous permettez, il serait intéressant également d'avoir copie des propositions des deux autres firmes. J'imagine que c'est public aussi, puis compte tenu du fait qu'ils n'ont pas eu les contrats.

M. Legendre: Je pense que, là-dessus, il faut faire des vérifications, là, parce qu'il y a des éléments évidemment stratégiques qui ont été proposés par les firmes en question quand ils font une soumission, là, de proposition. Alors, sous réserve, là, de vérifier si effectivement on peut divulguer l'information qui a été transmise par les agences.

M. Whissell: M. le Président, s'il y a des parties stratégiques, on n'a qu'à les évacuer. Ce qui nous concerne, c'est plus le coût et également ce que ça incluait en termes de points médias. Alors, on attendra ces documents prochainement.

Nombre d'agents de conservation de la faune

Au niveau des agents de protection de la faune, c'est juste un éclaircissement. À la question 15d, Agents de protection, postes réguliers autorisés par catégorie, c'est marqué 354. Et, lorsqu'on va à la page 14b, nombre d'heures de travail supplémentaires réalisées, on voit qu'il y a eu beaucoup, beaucoup de temps payé, compensé en termes d'heures supplémentaires. Et, quand on regarde combien nous avons d'agents de protection — est-ce qu'on a le nombre? — 334. Pourquoi 334 postes occupés, alors que 354 sont autorisés?

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Parce qu'il y a 20 postes vacants.

M. Whissell: Oui, mais, écoutez, là, j'essaie de bien saisir, là. Vous avez 354 postes d'autorisés. Donc, est-ce qu'il y a une pénurie présentement d'agents de protection de la faune? Est-ce que vous avez de la misère à recruter des nouveaux agents? Parce que, M. le Président, c'est important de bien saisir le rôle des agents de protection de la faune dans toute la question de protection de notre ressource, de nos parcs, également du contrôle qui peut être fait au niveau du braconnage. Alors, à moins qu'on saisisse mal les documents qui nous ont été présentés, on voit qu'il y a un écart de 20 personnes. Vingt personnes sur 354, c'est quand même un pourcentage appréciable. Ce n'est pas 20 personnes sur un ensemble de 10 000 fonctionnaires, mais 20 sur 334. Je ne sais pas quel pourcentage que ça fait...

M. Legendre: M. le député, on m'explique que c'est parce qu'il y a toujours un roulement, là. Quand on

parle de 354 ETC, même au niveau du nombre de personnes, ça, on peut multiplier ça presque par deux, là. Ce sont des emplois saisonniers, mais que l'on résume en disant 354, là. Alors, il y a plus que 354 individus. Donc, il y a toujours... Quand on dit des postes vacants, c'est tout simplement qu'il y a un roulement qui se fait, ce n'est pas parce qu'on manque de candidats, là, pour avoir le total de 354, là.

M. Whissell: Mais vous m'avez dit qu'il y avait 20 postes qui n'étaient pas comblés. J'imagine...

M. Legendre: ...

M. Whissell: Mais pourquoi payer autant d'heures supplémentaires?

M. Legendre: Parce que les heures supplémentaires, M. le député, évidemment, elles sont avec les individus, de façon individuelle. Alors, quand on demande à un agent de faire des heures supplémentaires pour une raison x, c'est évident qu'on se doit, à ce moment-là, de rémunérer en heures supplémentaires. On ne peut pas... Ce n'est pas parce qu'il y a une vacance, là, comptable de 20 qui fait qu'il y aurait une disponibilité pour 20 personnes, là.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le ministre.

M. Whissell: Si vous permettez...

Le Président (M. Pinard): M. le député, je vous ai déjà donné cinq minutes additionnelles.

M. Whissell: Non, mais ça conclurait la question des agents de conservation. Vous me l'enlèverez le prochain coup si vous permettez puis...

Le Président (M. Pinard): D'accord. Allons-y rapidement.

M. Whissell: Une dernière question.

Le Président (M. Pinard): Rapidement.

● (11 h 20) ●

M. Whissell: Parce qu'il faudrait que le ministre soit conscient que ça avait fait l'objet d'un débat entre nous et son prédécesseur, parce que M. Chevette, député de Joliette, avait annoncé, il y a plus d'un an, l'embauche de 100 nouveaux agents de protection de la faune, mais, en le questionnant ici, bien ce n'était plus sûr que c'étaient des emplois à temps complet. Mais, en fin de compte, il avait dit que c'était 100, mais qu'il en engagerait peut-être juste 80. Alors, après l'étude des crédits de l'année passée, on n'était plus sûrs, sûrs de certaines des orientations gouvernementales.

Alors, je vous pose la question: Pourquoi en avoir 354 autorisés, alors que vous en avez 334? Votre réponse ne me satisfait pas vraiment quand vous dites qu'il y a un roulement. S'il y a un roulement, vous pourriez toujours être entre 360 et, je ne sais pas, moi, 350, puis, en bout de ligne, à la fin de l'année, ça en fait 354, ETC. Là, vous avez l'air à vous tenir par en bas.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre. En conclusion, pour ce bloc.

M. Legendre: Effectivement, il y a eu une augmentation du nombre d'agents de protection. Là, je cherchais l'information exacte. Je pense que c'est une augmentation de...

Une voix: De 3,9 millions.

M. Legendre: Oui, ça a été une augmentation de 3,9 millions qui a été faite pour augmenter le nombre d'agents. Là, on cherche le nombre exact d'agents que ça a donné, additionnels. On pourra y revenir.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le député de La Peltrie.

Activités combinées de chasse et de pêche sur l'île d'Anticosti

M. Côté (La Peltrie): Merci, M. le Président. Alors, je voudrais saluer M. le ministre, qui en est à sa première expérience de défendre ses crédits devant cette commission. Et j'aimerais saluer aussi toute l'équipe qui vous accompagne de même que le président-directeur général de la SEPAQ, qu'il me fait plaisir de rencontrer à chaque année. Puis je pense que, cette année, c'est la première année comme président-directeur général officiel. L'an passé, je pense qu'il était... Deuxième année? Il était par intérim auparavant. Alors, j'aime bien vous saluer, parce qu'on a travaillé déjà ensemble pendant plusieurs années, et ça a été très agréable.

M. le ministre, votre première réponse en réponse à la question du député de Vachon, je crois, tout à l'heure, vous avez parlé que... Justement, vous avez exprimé que la SEPAQ avait la volonté de développer de nouveaux produits pour la mise en marché et puis particulièrement des produits quatre saisons. Dans le rapport annuel de la SEPAQ, je vois qu'à l'île d'Anticosti, là... qu'on parle de l'île d'Anticosti, en matière de développement de produits, la mise en place d'un tout nouveau forfait. Il s'agit du «combiné royal», au cours duquel les sportifs ont la possibilité de s'adonner, dans le même séjour d'une semaine, à la chasse à l'orignal, au cerf de Virginie de même qu'à la pêche au saumon et à la truite de mer. Moi, j'aimerais qu'on m'explique un petit peu comment on peut concilier en même temps, dans une même semaine, la chasse à l'orignal... Parce que c'est des saisons différentes, en tout cas. Si je veux organiser, moi, un voyage à l'île d'Anticosti au mois de juin pour aller pêcher le saumon, est-ce que ça veut dire que je vais pouvoir chasser en même temps l'orignal? Est-ce que c'est permis à cette période-là, de même que le cerf de Virginie? Alors, j'aimerais vous entendre un peu sur ce produit-là.

M. Legendre: M. le député, si ça ne vous ennuie pas, je demanderais peut-être au président de la SEPAQ, M. Bilodeau, de vous expliquer comment faire ça. Ha, ha, ha!

M. Côté (La Peltrie): Oui, certainement. Merci, M. le ministre.

M. Bilodeau (Yvan): Bonjour. Oui, effectivement, c'est un combiné unique au monde, ça n'existe pas ailleurs qu'à Anticosti, justement et particulièrement parce que les semaines de chasse et de pêche permettent de pratiquer les activités en même temps. Et on parle de la... Et les derniers forfaits au mois d'août où la chasse au chevreuil est débutée, également à l'original, et début septembre et où on peut encore pêcher le saumon sur la rivière Jupiter, notamment. Alors, nous avons instauré ce «combiné royal», parce qu'il s'agit vraiment, en matière faunique, d'un combiné royal — original, chevreuil et saumon, des produits qui sont très en demande — l'année passée, et on a eu quelques forfaits de vendus. Évidemment, c'est tout récent, ça commence. Et puis, évidemment, la période d'exploitation n'est pas très longue encore, compte tenu des semaines légales où c'est permis de pratiquer les activités en même temps.

M. Côté (La Peltrie): Et combien de semaines que ça peut couvrir, ça?

M. Bilodeau (Yvan): C'est la dernière d'août jusqu'à milieu septembre.

M. Côté (La Peltrie): Environ trois semaines où on peut...

M. Bilodeau (Yvan): Environ trois semaines, oui. Après ça, la pêche ferme le 15 septembre, de mémoire, là. Mais c'est environ le 15 septembre, et la dernière d'août pour le début de la chasse.

M. Côté (La Peltrie): Donc, je vais retarder mon voyage de pêche. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

Investissements dans le parc de la Rivière-Vauréal sur l'île d'Anticosti

M. Côté (La Peltrie): Toujours au niveau de l'île d'Anticosti, il y a deux ans, je crois, on a créé le parc Anticosti, et je pense qu'il y avait quand même des aménagements qui étaient prévus, surtout dans le secteur de la chute Vauréal. Est-ce que... Où c'en est en termes de progression, de développement dans ce secteur-là pour la réalisation de l'ensemble du parc Anticosti?

M. Legendre: Juste avant qu'on vous donne peut-être un peu plus de précisions, il m'apparaît que justement un produit comme l'île d'Anticosti est exactement le genre d'exemple... Quand je vous parlais de développer plus le potentiel du produit que l'on a au Québec, je pense que l'île d'Anticosti, c'est exactement le genre de situation où on a tout intérêt à développer le contenu, développer le produit compte tenu de l'extraordinaire potentiel que ça a. Et, éventuellement, je pense aussi que ça pourrait être extrêmement bénéfique pour plusieurs régions du Québec, à la fois pour la Côte-Nord et à la fois aussi pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Parce que, si, dans le projet en question, on est évidemment en mesure d'améliorer — tout à l'heure, le député de Vachon en parlait — l'accessibilité... Si on est

en mesure d'améliorer également l'accessibilité de l'île d'Anticosti entre la Côte-Nord, et le Bas-Saint-Laurent, et la Gaspésie, ça devient à ce moment-là un circuit touristique tout à fait extraordinaire. Parce que, pour avoir parlé avec les gens de l'association touristique de la Côte-Nord, ce qu'ils m'expliquaient, un des handicaps qu'ils voient au niveau du produit, c'est que les gens vont sur la Côte-Nord et reviennent, et donc ce n'est pas une boucle. Et ça, c'est toujours un problème quand on veut créer un circuit touristique: le touriste ne veut pas refaire deux fois le même trajet. Alors, on pourrait s'imaginer à ce moment-là que, si on développe plus Anticosti et qu'on développe l'accessibilité, et qu'on développe des liens entre Côte-Nord, Anticosti et Gaspésie, ça devient une boucle, un circuit tout à fait remarquable et pour la Côte-Nord, et pour Anticosti évidemment, et pour la Gaspésie. Alors, moi, c'est un projet que je trouve intéressant à regarder, mais, évidemment, qui nécessite des investissements, et c'est ça qu'il faut analyser. Je ne sais pas, M. Bilodeau, s'il y a des choses que vous pouvez rajouter.

M. Côté (La Peltrie): Ce serait concernant surtout...

Le Président (M. Pinard): M. le député de La Peltrie, M. Bilodeau, M. le ministre, est-ce que vous accepteriez qu'on suspende nos activités pour cinq minutes? Cinq minutes, s'il vous plaît. Merci beaucoup.

(Suspension de la séance à 11 h 29)

(Reprise à 11 h 35)

Le Président (M. Pinard): Nous allons débiter. Merci d'avoir accepté cette suspension. Et j'inviterais maintenant M. le député de La Peltrie de poursuivre son intervention. Alors, M. le député.

M. Côté (La Peltrie): Bon. Alors, nous en étions à la réponse à ma question concernant le développement du parc Anticosti. Alors, je pense que, M. le ministre, je vais demander que le président-directeur général de la SEPAQ puisse donner les informations relatives au développement de ce parc-là.

M. Legendre: Est-ce que vous acceptez que le président vous donne l'information?

M. Côté (La Peltrie): Oui, avec plaisir.

M. Bilodeau (Yvan): Oui. Alors, ce que vous faites mention probablement, c'est... D'une part, il y a eu toute la réfection du... réaménagement du secteur de chasse Vauréal suite à la création du parc. Parce que le parc, c'est une superficie d'environ 600 km², alors le réaménagement des secteurs de chasse s'est réalisé, ça a été fait sur deux années au coût de 2,5 millions de dollars. Et cette phase-là est maintenant terminée, c'est-à-dire...

Le Président (M. Pinard): Excusez-moi, M. le président, il n'y a pas de consentement de la part de

l'opposition pour que le président de la SEPAQ réponde à cette question. Comme c'est le ministre qui est imputable, à ce moment-là, c'est le ministre lui-même qui doit répondre.

M. Côté (La Peltrie): Bien, il n'y a pas eu d'objection, là.

Le Président (M. Pinard): Il vient de me la donner.

M. Côté (La Peltrie): Bien, qu'il le manifeste.

M. Deslières: Point d'information, M. le Président, là.

Le Président (M. Pinard): Oui, M. le député de Salaberry...

M. Deslières: Là, on vient de comprendre, du côté gouvernemental, qu'il vient d'avoir une objection à une question posée par le député de La Peltrie, question très pertinente, et qu'il y a une objection du côté libéral, de l'opposition, à ce qu'un des responsables, le directeur de la SEPAQ, réponde à la question. C'est ce qu'on prend acte, là, pour le bienfait, le bénéfice de la commission et de l'échange entre les parlementaires et les gens qui sont en responsabilité concernant toute la question de parcs et faune. Du côté de l'opposition, on refuse qu'un des dirigeants, le dirigeant puisse...

M. Whissell: M. le Président, question de règlement.

Le Président (M. Pinard): Un instant.

M. Deslières: D'accord. C'est ça qu'on comprend?

Le Président (M. Pinard): Oui, c'est exactement...

M. Deslières: C'est un point d'ordre. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Whissell: Effectivement, de ce côté-ci de la table, on dit que le ministre est le gardien... On est ici pour adopter les crédits, c'est le ministre qui est le responsable du dossier. On n'est pas contre d'avoir les réponses, ce qu'on dit, c'est que, s'il y a des réponses à venir, qu'elles viennent de la bouche du ministre.

M. Deslières: On prend acte de l'intérêt de l'opposition concernant la faune et les parcs.

M. Pelletier (Abitibi-Est): Question de règlement, M. le Président.

M. Whissell: Et, M. le Président, je vous saurais gré de bien vouloir vous assurer que, de l'autre côté de la table, on ne nous prête pas des intentions.

Le Président (M. Pinard): M. le député d'Abitibi-Est.

M. Pelletier (Abitibi-Est): M. le Président, c'est que... Que l'opposition libérale s'objecte...

M. Whissell: On ne s'est pas objecté, c'est le règlement, en passant. C'est le règlement de l'Assemblée nationale.

M. Pelletier (Abitibi-Est): Le règlement permet...

M. Whissell: Sur consentement.

M. Pelletier (Abitibi-Est): Le règlement permet donc... Non, mais, M. le Président, ce que je veux mettre clair...

Le Président (M. Pinard): Oui, M. le député.

M. Pelletier (Abitibi-Est): Le règlement permet à l'opposition d'autoriser des dirigeants ou des sous-ministres à répondre. L'opposition refuse, c'est son droit. Maintenant, où ça vient difficile, c'est qu'il y a une demi-heure, le président de la SEPAQ a répondu à des questions, l'opposition n'a pas intervenu, et puis parce que là on arrive avec une question que peut-être eux autres aiment moins... C'est que, sur des questions, ils sont d'accord, sur d'autres, ils ne le sont pas. Donc, où on se situe, là? Tantôt, le président de la SEPAQ a répondu, et puis là, une demi-heure après, l'opposition refuse.

Le Président (M. Pinard): M. le député d'Abitibi-Est...

M. Pelletier (Abitibi-Est): C'est la première fois qu'on arrive à une situation de même. D'habitude, l'opposition est complètement contre ou totalement pour. Puis là elle est pour une demi-heure, contre une autre demi-heure.

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le député d'Abitibi-Est, vous comprendrez que, lorsque les questions étaient posées, il n'y a pas eu objection effectivement. Il n'y a pas eu objection. Et le député d'Argenteuil était probablement... devait s'absenter. Et, comme il s'est absenté et les travaux de la commission ont continué, donc, à ce moment-là, il n'y avait pas personne d'autre pour susciter cette objection. Et là, à son retour, comme il n'accepte pas que vous posiez des questions, c'est-à-dire il accepte que vous posiez des questions mais il désire formellement à ce que ce soit M. le ministre qui réponde aux questions qui sont adressées. Donc...

● (11 h 40) ●

M. Whissell: Si vous permettez, j'aimerais juste peut-être... Je ne veux pas faire un débat sur la question. On dit que l'opposition a laissé un fonctionnaire répondre directement aux questions. Si c'est arrivé, c'était lors de mon absence.

Le Président (M. Pinard): C'est ça.

M. Whissell: J'ai pris soin — et je le dis ouvertement — d'aller faire certains besoins. Je n'ai pas demandé la suspension des travaux justement pour que le temps qui nous est accordé ce matin puisse être utilisé au maximum. Le ministre vient de suspendre cinq minutes pour faire les mêmes besoins que moi, et je pense que les gens d'en face de nous ne peuvent pas dire que l'opposition est ici de façon malveillante ce matin, qu'on retarde les travaux. Alors, écoutez, je pense qu'on peut passer à d'autres choses, et qu'on continue...

Le Président (M. Pinard): Alors, les besoins étant comblés, on va demander maintenant...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Whissell: Les besoins sont comblés.

Le Président (M. Pinard): C'est ça, les besoins étant comblés, on va demander au ministre de répondre.

M. Legendre: J'aime beaucoup votre suggestion de passer à autre chose, effectivement.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: Alors, on faisait de plus en plus dans la nature. Et, malheureusement, M. le député, durant cette même absence, j'avais répondu comment je voyais le développement futur de l'île d'Anticosti. Alors, c'est un petit peu dommage. Mais je suis certain que vous allez sûrement lire les notes de notre séance pour voir, avec beaucoup d'intérêt probablement, ce que j'ai dit concernant Anticosti.

La raison pour laquelle je demandais au président, c'est que, évidemment, on tombe dans du plus pointu, et je pense que les gens aussi souhaitent le plus possible qu'on ait des détails les plus précis possible quand on donne ce genre de réponse. Mais ça va me faire plaisir de répondre au député de La Peltrie. Effectivement, pour l'île d'Anticosti, il y a des investissements prévus, au cours des tout prochains mois, de l'ordre de 3,7 millions de dollars, qui sont de toutes sortes, hein, qui rejoignent exactement la préoccupation, que je partageais avec vous un peu plus tôt, de développer le produit, de développer les infrastructures.

Alors, on parle de... Et là, bien, je vais vous en donner, des détails, on parle de 324 000 \$ pour l'aménagement de la chute, la chute Vauréal, de 594 000 \$ pour l'aménagement du pavillon de la même chute, de 189 000 \$ pour le belvédère et le stationnement, de 108 000 \$ pour la mise aux normes du camping — je continue — chemin d'accès et sentiers, signalisation, hébergement — du personnel dans ce cas-ci. Donc, tout ça pour un total de 3,7 millions. Et échéancier: début des travaux au printemps 2002 pour être terminé dans l'exercice financier. Alors, c'est un investissement intéressant, important pour l'île d'Anticosti. Je pense, c'est vraiment un projet qu'il faut qu'on regarde. C'est un projet d'avenir intéressant, et il pourrait devenir un produit d'appel majeur pour plusieurs régions.

M. Côté (La Peltrie): C'est intéressant, très intéressant. Alors, je continue, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Oui, allez-y. Allez-y.

Retombées et développement du projet de l'Hôtel de glace

M. Côté (La Peltrie): On va se rapprocher plus près de nous. Bon, ici, dans la région de Québec, je pense que le milieu s'intéresse énormément au développement touristique, puis justement dans des produits quatre saisons. Entre autres, hiver 2001, on a eu, près des chutes Montmorency... dont la SEPAQ s'était associée avec un promoteur pour l'Hôtel de glace qui a été, je pense... C'était quelque chose de très original, puis je pense que les touristes y sont accourus énormément, puis ça a été une réussite. Bon. Cette année, ce même Hôtel de glace, l'expérience a été reconduite dans un autre secteur, c'est-à-dire Duchesnay. On sait que, à Duchesnay, bon, il y a tout un ensemble de développement qui est prévu, dont, entre autres, un hôtel qui a été, je pense... D'ailleurs, le 23 janvier 2002, le ministre responsable qui vous a précédé a annoncé qu'on irait de l'avant avec l'hôtel à Duchesnay.

Mais ce que je voudrais savoir, moi, particulièrement au niveau de l'Hôtel de glace, le fait qu'il ait été... Maintenant qu'il a établi sa place à Duchesnay, est-ce que l'achalandage a été aussi important? Parce que, là, c'était beaucoup plus grand, je pense qu'on avait doublé la superficie. Est-ce que l'intérêt qu'on a manifesté était aussi important que lorsque, la première année, c'était installé près des chutes? Alors, j'aimerais qu'on nous donne un petit peu un aperçu de cette expérience-là qui semble très courue, si vous voulez, de la part des touristes. Et aussi, en termes de développement à Duchesnay, qu'est-ce qui s'annonce dans les prochains mois? Merci.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Oui. Alors, l'Hôtel de glace est probablement un des meilleurs exemples qui réunissent tous les objectifs que l'on a en tourisme et du côté des parcs. D'abord, le caractère évidemment tout à fait unique du produit qu'est celui de l'Hôtel de glace qui avait démarré l'an dernier. Et, oui, le déplacement à Duchesnay a bien fonctionné, l'achalandage a été meilleur. Évidemment, le produit aussi était meilleur, hein? Les gens de l'Hôtel de glace ont fait un travail remarquable, c'était presque deux fois plus grand. Et j'ai eu le plaisir de le visiter et d'y être à l'ouverture. Et, du côté de l'achalandage, ça a été amélioré. Ça a été amélioré au point tel que ça a permis justement à l'hôtel de Duchesnay de profiter des conséquences positives de l'Hôtel de glace, et ça nous permet même d'être en avance sur nos prévisions et permettra d'investir pour augmenter la capacité d'hébergement à Duchesnay. Je pense, il y aura 54 chambres additionnelles qui vont être bâties à Duchesnay, et qui est un peu, dans le fond, la suite de l'Hôtel de glace, d'une certaine façon, qui a créé de l'achalandage.

Et, quand je vous disais que ça réunissait à peu près tous les objectifs, c'est le plus bel exemple qu'on ne peut pas avoir où la qualité du produit est le meilleur marketing qu'on ne peut pas avoir, parce que l'Hôtel de glace, non seulement ça a créé de l'achalandage à l'Hôtel

de glace et même, comme je viens de vous le dire, ça a créé de l'achalandage à Duchesnay comme tel pour les autres unités d'hébergement, mais la visibilité mondiale qu'on a eue avec l'Hôtel de glace est tout à fait remarquable. La couverture de presse que l'Hôtel de glace a donnée à la région de la Capitale-Nationale et, évidemment, à tout le Québec dans la presse internationale, parce que, évidemment, ça a attiré l'attention, la notion d'avoir un Hôtel de glace, alors, ça, ça a été une visibilité tout à fait remarquable. On ne peut pas évaluer la valeur de ça. C'est une valeur qui est inestimable parce que, là, on parle de couverture de presse dans je ne sais plus combien de médias à travers le monde au sujet évidemment de l'Hôtel de glace, mais au sujet du Québec. Alors, ça a été une idée géniale de la part des concepteurs puis des initiateurs.

● (11 h 50) ●

Je vous parlais de la Capitale-Nationale, juste vous dire ici, là, que j'en ai trois pages, d'investissements additionnels dans la région de la Capitale-Nationale via la Société, via la SEPAQ, autant au parc de la Chute-Montmorency, évidemment la station Duchesnay, la réserve faunique des Laurentides, la réserve faunique de Portneuf, le parc national des Grands-Jardins, le parc national de la Jacques-Cartier, évidemment bien le parc national des Hautes-Gorges. Et, tout ça, ce sont des investissements encore une fois en termes d'infrastructures, d'amélioration des infrastructures. Alors, au niveau du produit, actuellement, la SEPAQ fait une contribution tout à fait remarquable pour l'amélioration du produit parc, qui est un de nos principaux produits touristiques, j'en suis sûr, pour l'avenir.

M. Côté (La Peltrie): Est-ce que, pour le parc de la Chute-Montmorency, bon, le fait que la première année de l'Hôtel de glace avait amené un achalandage important... Maintenant qu'il est rendu à Duchesnay, est-ce que ça a causé quand même un délestage, si vous voulez, relativement au parc de la Chute-Montmorency en termes d'achalandage?

M. Legendre: Oui. Évidemment, quand on fait un déplacement comme ça, il y a des conséquences. Mais, juste de revenir de façon plus précise, là, l'année dernière, il y a eu 40 000 visiteurs pour l'Hôtel de glace, et là on a augmenté ça de 25 %, on est passé à 50 000 visiteurs pour l'année que l'on vient de terminer. Il y a probablement eu une certaine diminution au parc Montmorency. Et, d'ailleurs, on regarde présentement la possibilité de développer le produit au parc de la Chute-Montmorency parce que, là, visiblement, le déplacement de l'Hôtel de glace, ça a marché à Duchesnay, et ça, bien, c'est une formule gagnante. Alors, il faut voir maintenant avec le parc de la Chute-Montmorency quelle formule gagnante on peut définir de ce côté-là.

M. Côté (La Peltrie): Donc, on est après examiner qu'est-ce qui pourrait être mis de l'avant au parc de la Chute-Montmorency.

M. Legendre: C'est ça, il y a un comité, là, qui a été formé, un comité de mise en valeur qui regroupe évidemment les gens de la SEPAQ, mais qui regroupe

aussi les gens du milieu pour voir quel créneau on doit développer à Montmorency.

Le Président (M. Pinard): Dernière question, M. le député?

M. Côté (La Peltrie): Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Une dernière question, il reste deux minutes.

M. Côté (La Peltrie): Ah, je vais passer peut-être la parole à mon collègue.

Le Président (M. Pinard): M. le député d'Abitibi-Est.

Promotion de l'écotourisme (suite)

M. Pelletier (Abitibi-Est): Oui. Tantôt, on avait parlé de toute la question de la chasse et de la pêche, sur une diminution des adeptes ou une diminution d'émission des permis. Je voudrais bien, M. le Président, M. le ministre, bien mettre clair que mon objectif n'est pas qu'il y ait le plus de prélèvements. En ce qui me concerne du moins, je parle pour moi-même, mon objectif n'est pas de prendre plus de poissons ou tuer plus d'origaux; mon objectif est de faire en sorte que les Québécois et Québécoises s'investissent davantage de la nature. Et vous avez, dans votre réponse, du moins commencé à formuler... Vous disiez que vous aviez aussi l'objectif de l'observation de la nature. Et, dans votre démarche publicitaire, dans votre marketing de la nature, je pense que vous allez là-dedans, mais je veux bien comprendre. Est-ce qu'il y a d'autres moyens qu'on peut utiliser pour dire aux gens: Bien, venez voir la faune, ce n'est pas une nécessité de retourner chez vous avec un trophée? Mais, si votre but est de voir la faune, on peut, par différentes politiques, mettre en place des équipements qui favoriseraient l'observation de la faune.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

(Consultation)

M. Legendre: Le président me mentionnait que, dans la réserve Matane, par exemple, on a développé un produit d'observation de l'original spécifiquement pour permettre aux gens d'observer l'original. Et, d'ailleurs, je pense, c'est un des endroits au Québec où il y en a... Le meilleur, me dit-on, pour justement faire l'observation d'original. Et c'est tout à fait juste, ce que vous dites. Vous n'avez pas l'air sûr, il y a peut-être en Abitibi aussi?

M. Pelletier (Abitibi-Est): Réserve faunique La Vérendrye, c'est l'endroit au monde privilégié.

Le Président (M. Pinard): Une guerre de...

M. Legendre: C'est une des meilleures. C'est une des meilleures. Mais vous avez tout à fait raison de mentionner le potentiel, le très, très grand potentiel de la nature québécoise pour attirer des adeptes à la fois pour

du prélèvement, mais aussi pour des activités sans prélèvement ou des activités d'observation, de photographie, de randonnée.

Juste vous dire là-dessus qu'on a un événement extraordinaire qui s'en vient, là, à Québec, qui va être le Sommet mondial de l'écotourisme. C'est la première fois qu'il y a un pareil sommet qui va être présenté, qui va être ici, à Québec, du 19 au 22 mai. C'est l'Année internationale de l'écotourisme, et ça, c'est la décision des Nations unies de présenter à Québec ce Sommet qui va regrouper 700 à 800 — les inscriptions vont très bien — qui va regrouper 700 à 800 participants de partout dans le monde. Je prenais connaissance de la liste l'autre jour de nombreux ministres de Tourisme, de Faune et Parcs, de plusieurs secteurs. Je pense qu'il y a 40 ou 50 gouvernements qui vont être représentés à ce Sommet mondial de l'écotourisme. C'est la première fois, comme je le mentionnais, que ça a lieu. Et, évidemment, bien, ça démontre toute la nouvelle tendance mondiale que cette nouvelle forme de tourisme, si on veut, qui est l'écotourisme, qui est justement un tourisme durable, un tourisme sans prélèvement, un tourisme de différentes activités, comme on le mentionnait, là, de randonnée, de photographie ou d'observation.

Ce qui est important là-dedans — et je le mentionnais un petit peu en introduction — c'est de ne pas opposer l'un et l'autre. Les deux peuvent tout à fait cohabiter, et je pense qu'on peut tout à fait faire la promotion des deux grandes voies de développement, si on veut, ou des deux grands moyens d'être en contact avec la nature.

Je vous donne un autre exemple extrêmement intéressant, qu'on a annoncé au début de la semaine, qui est une activité d'observation, justement, du saumon, le saumon qui arrive dans la passe migratoire à Matane et qui est observé dans ce centre d'interprétation. On me dit d'aller un peu plus vite, je reviendrai là-dessus. Mais c'est vraiment quelque chose d'extrêmement intéressant parce qu'on va pouvoir voir ce saumon-là en direct du Biodôme de Montréal et, potentiellement, dans d'autres... Vous avez l'air étonné. Alors, on y reviendra, mais dans d'autres musées également à l'extérieur du Québec. Encore une fois, une bonne façon de faire la promotion de la ressource, de la nature puis de la région en question.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le ministre. Alors, M. le député d'Argenteuil, un nouveau bloc.

Publication du guide de pêche

M. Whissell: Oui. Merci, M. le Président. Et je pense que ça risque d'être ma dernière intervention. Question très, très rapide: Le guide de la pêche a été rendu public quelle date et à combien d'exemplaires?

M. Legendre: On va vérifier la date exacte, là, mais il a été, je pense, présenté quelques jours à peine un peu plus tard que ce qui était prévu, et la raison principale étant d'essayer justement de financer au maximum. Il y avait une notion de commandite d'impliquée. Alors, ça a été juste un petit peu plus tard que, je pense, ce qui était prévu, mais à peine quelques jours. Je vais vérifier.

M. Whissell: Si ça peut rassurer le ministre, à chaque année, il y a une bonne raison. Puis, à chaque année depuis qu'on s'occupe du dossier, c'est en retard. Et, à chaque année, le ministre qui est assis aux crédits nous donne une bonne raison. Alors, je passerais à une autre question. Alors, encore une fois, on est en retard. Je note que vous dites quelques jours, on pourra vérifier...

M. Legendre: ...trois jours dans le cas en question, était trois jours plus tard. Mais, évidemment, les versions électroniques des brochures sur Internet étaient prêtes tout à fait à temps, là. J'ai les dates ici. Mais ça ne vous intéresse probablement pas.

Le Président (M. Pinard): Nombre d'exemplaires, M. le ministre?

M. Legendre: Pardon?

Le Président (M. Pinard): Le nombre d'exemplaires? 500 000?

M. Legendre: 500 000 copies pour la pêche.

Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti

M. Whissell: Alors, espérons que, l'année prochaine, on sera à date. Tantôt, votre collègue de La Peltrie vous questionnait sur Anticosti. Est-ce que vous pouvez nous dire s'il y a eu abattage de chevreuils ou chasse au cours des mois de janvier, février, mars de cette année sur l'île?

● (12 heures) ●

M. Legendre: Je vais vérifier, M. le député.

Mesures environnementales en vue d'assurer la protection du saumon

M. Whissell: Le temps que les gens vous trouvent la réponse, M. le ministre, peut-être que je pourrais vous poser une petite question rapide aussi. Au niveau de toute la question du saumon — vous avez fait référence au niveau du saumon — il y a des articles, là, qui ont dénoncé la menace du purin de porc sur, justement, l'écologie et le renouvellement de la ressource. On sait que le saumon, là, est très, très vulnérable aux nitrates, aux phosphates. Est-ce que vous avez pris soin d'en discuter avec votre collègue de l'Environnement, de la question environnementale sur les rivières à saumon? Vous me dites oui ou non.

M. Legendre: Oui, mais il n'y avait pas vraiment besoin de la faire parce que mon collègue à l'Environnement est tout à fait sensibilisé également à cette problématique-là. C'est clair que c'est un dossier extrêmement important. On est tous, vous l'êtes et on l'est également, préoccupés par la ressource. Et j'ai rencontré justement les gens, les gestionnaires de rivières, en particulier dans la Matapédia, et évidemment ils veulent faire entendre leur voix, et je vais être là pour la faire entendre. Et j'ai bien apprécié aussi leur façon de voir les choses. Ils sont à la recherche, eux aussi, comme nous...

M. Whissell: D'un compromis.

M. Legendre: ...d'un consensus, d'une solution pour qu'on puisse préserver absolument...

M. Whissell: Votre réponse me satisfait.

M. Legendre: Il y a une réputation internationale, là, qui est à l'enjeu, alors il faut la préserver.

M. Whissell: La réponse du ministre me satisfait. Peut-être qu'on peut revenir à la réponse sur Anticosti, à savoir s'il y a eu de l'abattage ou de la chasse en janvier, février, mars de cette année.

Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti (suite)

M. Legendre: Alors, durant la période que vous avez mentionnée, effectivement, il y a eu un projet de recherche à Anticosti où il y a eu justement de l'abattage de cerfs dans les enclos pour protéger la ressource forestière. Il y a un phénomène assez particulier, à Anticosti, il y a beaucoup de cerfs, c'est un projet de recherche, mais à l'intérieur des enclos.

M. Whissell: En particulier l'enclos Sicotte, si je ne m'abuse? C'est possible? Ou Chicotte? Vous pouvez nous le dire, M. le ministre?

M. Legendre: C'est sûrement cela.

M. Whissell: Mais vous n'avez pas répondu à ma question. Combien de bêtes ont été abattues? Parce qu'il y a des registres. Il y a des registres.

M. Legendre: On pourra vous communiquer la réponse, mais les gens m'indiquent qu'on doit vérifier.

M. Whissell: Normalement, est-ce qu'il y a de la chasse? Est-ce que ça s'est fait par abattage ou par chasse avec des gens sur le terrain qui tiraient les chevreuils à la carabine? Est-ce que ça s'est fait avec une chasse sportive en hiver? Comment ça s'est fait?

M. Legendre: Non, non, ce n'était pas de la chasse, là. C'était par abattage dans les enclos.

M. Whissell: Et qui abattait les bêtes? Les agents de conservation, de protection de la faune?

M. Legendre: Oui, c'était notre personnel de la Société, Faune et Parcs, et le personnel de la SEPAQ.

M. Whissell: C'est une question importante, là. Est-ce que c'est les deux ou c'est seulement les gens de la SEPAQ? Qui était autorisé à abattre les bêtes?

M. Legendre: Les deux.

M. Whissell: Les deux.

M. Legendre: Oui.

M. Whissell: O.K. Et en aucun cas il n'y a eu des parties de chasse qui ont été effectuées sur le territoire? En aucun cas?

M. Legendre: Non. En aucun cas dans les périodes hors chasse.

M. Whissell: Je veux juste bien comprendre puis que la réponse soit bien écrite dans nos débats. Vous dites qu'en aucun cas il n'y a eu des parties de chasse autorisées ou des parties de chasse...

M. Legendre: Bien, écoutez, à ma connaissance, à ma connaissance...

M. Whissell: Bien, vous êtes le ministre, là.

M. Legendre: Bien, oui, et je vous dis qu'à ma connaissance il n'y a eu aucune partie de chasse.

Concurrence entre les établissements d'hébergement privés et publics sur l'île d'Anticosti

M. Whissell: O.K. Toujours sur Anticosti, est-ce que vous pouvez me dire si présentement il y a des conflits entre des gens de la SEPAQ et certains propriétaires d'hôtels qui hébergent des chasseurs? En l'occurrence, là, je peux vous nommer les noms de façon distincte: les auberges Place de l'île et Vieux-Menier. Ces gens-là ont la prétention de subir une concurrence déloyale vis-à-vis une auberge que la SEPAQ aurait acquise il n'y a pas très longtemps. Est-ce que vous êtes au courant de cette problématique? Ce sont des auberges qui sont à l'extérieur du territoire désigné, et ces gens-là nous disent qu'ils subissent une concurrence déloyale, que ce soit au niveau des tarifs, que ce soit au niveau de la vente de boissons alcoolisées où on fait des cinq à sept qu'eux-mêmes ne peuvent rencontrer. Alors, ce qu'on nous dit, c'est qu'indirectement vous êtes en train de fermer deux auberges privées sur l'île d'Anticosti.

M. Legendre: Les gens viennent juste d'entrer en contact avec nous. Mais ce sur quoi...

M. Whissell: Bien, moi, ça fait déjà un mois et demi ou deux mois que je suis en contact avec eux. Alors, j'ose espérer que vous ou vos représentants ont déjà eu des discussions avant, avant cette période.

M. Legendre: Ils vous ont peut-être contacté en premier.

M. Whissell: Ah! Ça se peut.

M. Legendre: Et, du côté des unités d'hébergement de la SEPAQ, c'est entendu que, comme je le mentionnais plus tôt, ça fait aussi partie du développement du produit, là. Alors, je pense que c'est un progrès, c'est un avancement du côté du développement de l'offre. Par ailleurs, par rapport, par exemple, à l'ensemble des pourvoies, c'est une toute, toute petite partie, là, qu'il y a des unités d'hébergement qui...

M. Whissell: O.K. Mais, si je comprends bien votre réponse, vous allez vous pencher vous-même sur la question des deux auberges qui vivent un conflit avec la SEPAQ?

M. Legendre: Bien oui, on va...

M. Whissell: Vous. Vous. Vous, le ministre.

M. Legendre: Moi?

M. Whissell: Oui, vous. Allez-vous vous pencher personnellement sur cette question? Il y a deux groupes, deux entreprises privées qui nous disent vivre une situation dramatique parce qu'elles vivent une concurrence déloyale avec la SEPAQ. Allez-vous prendre le temps de vous pencher personnellement sur la question, par respect pour ces deux personnes?

M. Legendre: Bien, c'est déjà fait, il y a déjà un contact qui a été fait, et, oui, je vais en prendre connaissance.

M. Whissell: O.K. Personnellement?

M. Legendre: «Je», ça veut dire personnellement.

Chasse au chevreuil sur l'île d'Anticosti (suite)

M. Whissell: O.K. Pour revenir au niveau de l'abattage dans l'enclos Sicotte, est-ce que votre organisation a tenté de sortir les bêtes des enclos? Parce que vous me dites: C'est un projet-pilote, là, on a fait une coupe à blanc, les chevreuils se sont retrouvés pris à l'intérieur. Est-ce que votre organisation a tenté, de différentes façons, de sortir les bêtes?

M. Legendre: Alors, oui, les bêtes sont sorties des enclos. Et les bêtes, je pense, également, sont... La viande est donnée, d'après ce qu'on m'indique, là, la viande est donnée à des organismes.

M. Whissell: Alors, combien de bêtes avez-vous exterminées, si on peut utiliser le terme? Parce que, si vous dites que la viande a été donnée... Il doit y avoir une compilation. Écoutez, on n'extermine pas plusieurs bêtes sans les avoir comptées, là, il y a des recensements qui sont faits.

M. Legendre: Ce qu'il faut comprendre, là, ce n'est pas de l'extermination, là, ce sont des spécialistes biologistes qui recommandent évidemment qu'on procède ainsi parce que la pression du trop grand nombre de cerfs fait en sorte que, bon, l'habitat faunique en est affecté. Il semblerait que ce soit quelques centaines de bêtes qui ont été abattues.

M. Whissell: ...quelque part entre 100 et 1 000?

M. Legendre: On va... On a dit tout à l'heure qu'on pouvait vous revenir avec une réponse précise, là.

M. Whissell: Non, c'est parce que, vous savez, M. le ministre, dans l'opposition, quand on se fait dire que les réponses viendront plus tard, des fois elles viennent six mois plus tard. Alors, c'est pour ça qu'on essaie d'avoir le plus de réponses possible ce matin. Vous faites mention qu'il y a des biologistes qui se sont penchés sur la question, j'imagine que ces gens ont préparé des rapports qui vous ont été présentés. Est-ce qu'il sera possible d'avoir copie des rapports des biologistes?

M. Legendre: Absolument, oui.

Concurrence entre les établissements d'hébergement privés et publics sur l'île d'Anticosti (suite)

M. Whissell: O.K. Pour revenir, peut-être, sur la question des deux auberges, Place de l'île et Vicux-Menier, vous nous dites que vous allez vous en occuper personnellement, pouvez-vous me dire... L'emplacement que la SEPAQ opère actuellement, qui vient en conflit avec ces deux entreprises privées, est-il un emplacement qui est propriété de la SEPAQ ou c'est un emplacement qui est en location par la SEPAQ?

M. Legendre: M. le député, les propriétaires actuels ont demandé à la SEPAQ de louer l'installation parce que, autrement, ils en étaient rendus au point de s'en départir ou de ne plus être capables d'opérer.

● (12 h 10) ●

M. Whissell: Alors, vous nous dites que la SEPAQ loue actuellement l'emplacement qui vient en compétition avec les deux autres entreprises. Est-ce que la même démarche a été faite avec les deux autres? Parce que, si celle que vous avez prise en charge n'était plus capable de subvenir à ses propres moyens, j'imagine que les deux autres aussi... surtout du fait que présentement ils compétitionnent le gouvernement du Québec.

M. Legendre: Il ne semble pas qu'ils nous aient contactés pour faire la même demande. Alors, on n'a pas eu de contact dans ce sens-là de leur part.

M. Whissell: Mais, si un tel contact avait lieu, j'imagine que vous seriez attentifs, sans vous engager en ce moment à faire une même entente, à tout le moins vous seriez ouverts à écouter une proposition intelligente.

M. Legendre: On est toujours ouverts à des propositions intelligentes.

M. Whissell: Mais les mettre en place, c'est une autre chose, là.

M. Legendre: Mais je vous ai mentionné tout à l'heure que j'allais prendre connaissance et que j'allais suivre le dossier, alors...

Ventilation des crédits

M. Whissell: On prend bonne note et on s'assurera de faire le suivi sur le dossier. On aura d'autres

occasions de vous interroger au niveau des crédits, parce qu'on est ici, il ne faut pas l'oublier, pour adopter les crédits, qui est une étape très importante dans nos travaux parlementaires, hein! Vous savez, M. le Président, l'adoption des crédits, on est rendu à 46 milliards, 48 milliards de crédits, ou c'est 50. Nous allons les adopter prochainement. Dans le cas de Faune et Parcs, on parle de crédits de l'ordre de 105 570 000 \$.

En observant rapidement les crédits, là, qui ont été présentés dans le livre du président du Conseil du trésor, on voit une diminution de 5,3 millions des crédits de cette année par rapport à ceux de l'année passée. Alors, moi, ce que je constate, c'est que le ministre, qui nous dit depuis maintenant près de trois heures qu'il a à coeur la faune, les parcs, a accepté, via le Conseil du trésor, de réduire ses crédits de près de 5 %. Moi, c'est le constat que je fais.

Au niveau de la ventilation, on augmente la rémunération globalement de 2 millions. Alors, ça ne donnera pas vraiment nécessairement des services additionnels. Le fonctionnement, c'est-à-dire l'interne, augmente de 5 millions, et on coupe au niveau des transferts pour près de 13 millions de dollars.

M. le ministre, sans vous attarder, parce que le temps file, sans vous attarder à la réduction de 5 millions de dollars, parce qu'elle est bien là et tout le monde peut la comprendre, elle est expliquée par les livres des crédits, au niveau des transferts qui sont diminués de 13 millions de dollars, pouvez-vous nous dire à quel endroit vous avez coupé?

M. Legendre: Écoutez, c'est important de donner le détail, là, des crédits en question parce que, effectivement, il y a eu une baisse, d'un certain côté, de 16,9 millions, mais, par ailleurs, il y a eu un ajout de 11,6 millions, donc la différence à laquelle vous faites référence. Par ailleurs, ce qu'il faut mentionner, c'est que dans la baisse — et je vais vous en donner le détail — dans la baisse de 16,9 millions, il y avait là-dedans des budgets ponctuels non récurrents qui étaient, disons, le prolongement de différents engagements. Par exemple, il y a eu une réduction des investissements annoncés au discours sur le budget 2000-2001 qui étaient pour les parcs, les réserves et les établissements récréotouristiques. Ça, c'est une diminution de 8,7 millions parce que c'était à ce moment-là des subventions pour des immobilisations, donc des budgets non récurrents, c'était 30 millions sur trois ans, et le 8,7 millions en question était la dernière portion, si on veut, du 30 millions.

Une autre baisse de 8 millions, là, pour arriver aux 16,9, ça a été le programme de création d'emplois chez les jeunes qui, lui aussi, était de 15 millions sur deux ans, donc qui n'étaient pas récurrents, et il y avait un 8 millions de ce 15 millions là sur deux ans qu'on retrouve dans la baisse de 16,9 millions. Et ça, bien, ça a été compensé — on pourra vous l'expliquer en plus de détails — ça a été compensé par le Fonds Jeunesse et une implication également de la Société de la faune et des parcs du même niveau que celle du Fonds Jeunesse, donc pour un total de tout près de 8 millions.

Mais ce qu'il est important par ailleurs de noter, c'est que, quand on parle d'un ajout de 11,6, dans plusieurs cas, cet ajout-là, ce sont des montants récurrents,

ce qui fait que, au bout du compte, on ne se retrouve pas dans une situation plus difficile que celle de l'année dernière. D'abord, il y a un 4 millions qui s'est ajouté pour permettre justement à la SEPAQ d'améliorer les services dans les parcs, et ça, c'est un 4 millions qui est récurrent. Il y a un autre 1,1 million, récurrent également, pour défrayer le coût des conventions collectives du personnel de la Société de la faune et des parcs du Québec. Vous avez mentionné tout à l'heure une augmentation du côté de la rémunération. Ce sont évidemment les coûts de système. Et je suis certain que vous n'êtes pas en désaccord avec l'augmentation de la rémunération; ça inclut, entre autres, les agents de la faune. Et il y a également, dans les ajouts de 11,6 millions, un 4 millions additionnel qui a été ajouté, pour deux ans dans ce cas-ci, du côté des infrastructures pour les parcs d'Anticosti et de Plaisance. Et, finalement...

M. Whissell: M. le Président.

M. Legendre: Je termine, M. le député. Et, finalement, il y a 1,1 million de plus également pour améliorer l'offre touristique dans les Chic-Chocs. Alors donc...

M. Whissell: Ce n'est pas pour contredire le ministre, M. le Président, mais, quand on prend Faune et Parcs, page 10-1, Programmes, le ministre a beau nous dire qu'il rajoute, qu'il rajoute, qu'il y a des coûts de système, globalement, les budgets qu'ils ont votés, qui seront votés par l'Assemblée nationale, seront réduits de 5,3 millions de dollars par rapport aux crédits qui ont été adoptés l'année passée. Alors, qu'on ne nous dise pas qu'on ajoute et on ajoute, on enlève 5,3 millions de dollars. Et on nous dit en plus qu'il y a des coûts de système qui ont été absorbés. Alors, à quelque part, là, il y a des coupures.

Je suis un peu alarmé quand j'entends dire qu'on a coupé 8 millions, dans le fond, au niveau de la création d'emplois. Le programme qui avait été mis sur pied, et qu'on l'a remplacé par le Fonds Jeunesse. Je salue l'utilisation du Fonds Jeunesse, mais il faut se rappeler les engagements du gouvernement du Parti québécois qui étaient de rajouter de la nouvelle argent pour justement créer un fonds jeunesse. Alors là le ministre aujourd'hui est en train de nous dire qu'il prend 8 millions d'un budget qui s'appelait Création d'emplois, qui a été périmé, je le concède, et qu'on le remplace par un fonds jeunesse. Alors, globalement, il n'y a rien pour les jeunes de nouveau dans ce budget, dans le fond, pour l'année 2002-2003.

Et, M. le Président, moi, ça me satisfait. Je veux dire, 5,3 millions qui sont coupés dans un secteur qu'on nous dit en progression, où les besoins sont grandissants et où on sait que le potentiel est illimité, c'est un peu déplorable.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre, pour répondre et terminer ce bloc.

M. Legendre: Oui. Je veux corriger ici, là, ce que le député d'Argenteuil affirme. Quand je parle du Fonds Jeunesse, le Fonds Jeunesse, il y a un montant de 3,7 millions qui a été alloué par le Fonds Jeunesse non

pas à la SEPAQ ou à la Société de la faune et des parcs, mais directement aux différentes fédérations, nos différents partenaires. Nous n'avons été qu'un lieu de transition qu'on allait paier ce montant de 3,7 millions pour en arriver à un montant total de 7,4 millions qu'on investit cette année pour justement créer de l'emploi pour les jeunes dans le secteur de la nature et des parcs.

C'est entendu que, si vous faites la soustraction simple de 16,9 et de 11,6, on arrive au 5,3 dont vous parlez, mais je pense que je vous ai expliqué que les ajouts, ils sont là. Il y en a, des ajouts. Je veux dire, il y en a pour 11,6, là, dont un montant... dont plus de la moitié est de l'ajout d'argent récurrent, alors que les argents qu'on a soustraits, là-dedans, il y a beaucoup d'argent qui n'était pas récurrent. Alors, au bout du compte, les disponibilités pour pouvoir justement développer ce secteur-là, comme vous le dites, le secteur d'avenir, bien, elles sont toujours tout aussi excellentes.

● (12 h 20) ●

Alors, je ne pense pas que, au cours des dernières années, vous puissiez nous reprocher de ne pas avoir investi, après tous les montants qu'on vous a donnés aujourd'hui, de ne pas avoir investi dans le développement des parcs au Québec, tout en étant responsables également avec la gestion des finances publiques.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le ministre. Ceci met fin à ce bloc, et je céderais maintenant la parole au député de Labelle. M. le député.

Projet du parc national de Plaisance

M. Pagé: Merci, M. le Président, collègues, M. le ministre. J'ai feuilleté avec beaucoup d'attention les différents dépliants, les revues, et je dois dire que je pense qu'il faut féliciter, rendre hommage aux gens qui ont fait ça, sans faire de publicité à quelque firme que ce soit. Je n'ai aucune idée qui a participé, mais c'est drôlement bien fait, tellement bien fait que je sais, M. le ministre, que vous faites de longues heures, de longues semaines.

D'ailleurs, j'ai la chance d'être l'adjoint parlementaire du ministre depuis quelques semaines. On sort parfois de son bureau tard le soir. C'est toujours très agréable, par contre. Et je vous invite à ne pas trop regarder vos dépliants parce que vous risquez fort de ne pas vous rendre jusqu'à la fin de la session, tellement c'est bien fait, tellement c'est invitant.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Pagé: Et je remarquais que, dans ce magnifique petit... j'ai quasiment envie de dire un catalogue parce qu'on aurait envie d'acheter tout ça. *Place au spectacle!*, on parle du parc de Plaisance, un nouveau parc qui a été annoncé il y a quand même quelque temps. Un territoire d'ailleurs limitrophe au mien, parce que vous savez que ma circonscription, c'est Labelle. Labelle, il y a encore quelques années, une partie de ma circonscription et particulièrement l'endroit où j'habite, dans le coin de Mont-Laurier, faisait partie de l'Outaouais, et je suis un petit peu déçu qu'on n'en ait

pas parlé jusqu'ici. D'ailleurs, le député d'Argenteuil est très, très près de ce nouveau parc, le parc de Plaisance.

Je pense qu'on aurait pu en parler parce que, il y a quelques années, il y avait 22 parcs... il y avait 18 parcs: aujourd'hui, il y en a 22. Donc, c'est éloquent. Et ça, c'est un nouveau parc, un nouveau parc dans un territoire magnifique. On sait qu'il y a Tremblant. Tremblant, c'est un petit peu le même décor, un petit peu... Chez nous, près de Mont-Laurier, on a la montagne du Diable. D'ailleurs, vous avez investi 120 000 \$ pour les développements récréotouristiques. On vous en remercie énormément.

D'ailleurs, si je peux me permettre une petite publicité pour le secteur de la montagne du Diable, on est en train de compléter cet été près d'une centaine de kilomètres de sentiers de randonnée pédestre et des refuges. J'ai amené un couple d'amis français, des gens à la retraite, il y a quelques années, et on me disait, après avoir contemplé pendant au moins une vingtaine de minutes, que c'était probablement, à leurs yeux, un des plus beaux décors qu'ils avaient vus à travers le monde. On était à la fin de septembre, dans le Festival des couleurs, et, vous savez, avec les érablières qu'il y a autour, les espaces à perte de vue. Donc, les gens qui ont la chance de venir dans ce vaste territoire ont la chance de découvrir des endroits absolument fabuleux.

Donc, je me réjouis beaucoup de voir que, pas tellement loin de chez nous, à Plaisance, il y a un nouveau parc. Tout ça, je pense, s'harmonise bien avec tout le développement récréotouristique qu'on fait dans les Hautes-Laurentides. Plaisance est tout près de tout ça. On est, quoi, quelque part comme une heure et demie à peu près de Tremblant, une heure et demie aussi de l'éventuel développement du Windigo, les 200 et quelques millions qu'on va y investir d'ici quelques années, le développement de la montagne du Diable, le réservoir Baskatong, Windigo.

Donc, j'aimerais, M. le ministre, que vous m'en parliez un peu. C'est un nouveau parc. J'aimerais, cette fois, un petit peu dans le processus de développement... m'expliquer, dans les prochains temps, qu'est-ce qu'on entend, quelles sont les prochaines étapes, et que vous me parliez un petit peu de ce nouveau parc. D'ailleurs, je devrais commencer mes vacances dans ce coin-là, alors j'aimerais vous entendre là-dessus, s'il vous plaît.

M. Legendre: Merci, M. le député et adjoint parlementaire. C'est un plaisir, d'ailleurs.

Écoutez, ça ne sera peut-être pas tout à fait prêt pour vos vacances, mais vous dire que c'est vraiment une très, très belle réalisation. On parle justement, depuis mars, de la création d'un 22e parc. Alors, le parc national de Plaisance rentre dans la grande ligue des parcs nationaux du Québec. Et, quand on parlait d'améliorer le produit, de développer l'offre, bien, c'est là aussi un excellent exemple, parce que ce qui va se faire dans le parc national de Plaisance, qui déjà est un très, très beau produit, bien là ça va être des investissements pour améliorer justement, consolider l'offre en question.

On a devant nous un plan d'investissement qui va être discuté avec ce qu'on appelle la Table d'harmonisation — et j'y reviendrai, à la Table d'harmonisation —

un plan d'investissement qui totalise 4,7 millions de dollars, évidemment des travaux d'immobilisation qui, on espère, pourront débiter cet été, c'est pour ça que je ne suis pas sûr pour vos vacances, mais enfin, qui devraient débiter cet été et aussitôt qu'on aura l'accord évidemment de la Table d'harmonisation. Mais, juste rapidement, 4,7, bien, écoutez, c'est vraiment du concret, hein, évidemment, c'est: centre d'interprétation et de services, routes et stationnements, signalisation, pistes cyclables, sentiers pédestres, sentiers d'interprétation, belvédères et sites d'observation. Alors, ça rejoint un petit peu ce que le député disait tout à l'heure: là aussi, c'est de créer des occasions, des nouvelles occasions d'observation et d'écotourisme.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le ministre. Écoutez, je sais que vous abordez un sujet excessivement intéressant et important pour vous, M. le député de Labelle. Je vous inviterais à activer, puisqu'il nous reste très peu de temps, et il faut terminer avec les remarques finales de la part du ministre et du critique officiel de l'opposition. Alors, peut-être une complémentaire, M. le député de Labelle.

M. Pagé: J'aurais une autre petite question.

Le Président (M. Pinard): Allez-y. Rapidement.

Investissements dans le parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie

M. Pagé: Une autre petite question. J'ai vu à quelque part que — c'est un autre sujet — dans le parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie... L'association que vous avez faite avec la SEPAQ et Loto-Québec, j'aimerais que vous me parliez de ça. Est-ce que c'est nouveau? Est-ce que... J'aimerais que vous m'en parliez un petit peu.

M. Legendre: Bien, c'est un investissement nouveau tout à fait extraordinaire qu'on a annoncé il y a quelques jours, un investissement de 9 millions de dollars, encore là pour améliorer le produit du parc dans les Hautes-Gorges. Et la contribution de Loto-Québec est tout à fait remarquable: 6 millions de dollars, 3 millions du côté de la SEPAQ. Loto-Québec avait déjà investi pour améliorer les voies d'accès et là, bien, c'est vraiment un beau partenariat et, je dirais, beaucoup de vision de la part de Loto-Québec, parce qu'ils veulent évidemment augmenter, contribuer à augmenter la durée de séjour dans Charlevoix. Et ça, c'est un produit phénoménal également, les Hautes-Gorges, et là on va le développer.

Le Président (M. Pinard): Merci. Alors, M. le député de Salaberry, vous m'avez demandé la parole. Peut-être une question très courte ou, si...

Retombées économiques de l'écotourisme

M. Deslières: Trente secondes, 30 secondes, M. le Président. M. le ministre, vous nous avez présenté dans vos remarques préliminaires, en tout début de cette

étude des crédits, un tableau d'ensemble de ce qui se passait au niveau de la faune et des parcs chez nous. Vous l'avez fait avec beaucoup de conviction, beaucoup d'intérêt et chiffres à l'appui. Vous avez démontré que les Québécois et Québécoises et les touristes étaient très, très fiers, très heureux de faire une panoplie d'activités. Vous nous avez parlé de 5 millions de personnes qui venaient marcher, courir, voir, observer, photographier, et que les gens étaient très heureux, que c'était très bien organisé et qu'il y avait une multitude d'activités à faire, une panoplie d'activités à faire chez nous, et, encore une fois, que les Québécois et les Québécoises tiennent à ce patrimoine de la faune et des parcs chez nous, des parcs nationaux.

Vous nous avez dit, en termes de — je veux revenir sur un point bien précis — en termes de pêche et de chasse, qu'il y avait chez nous 1,4 million de personnes qui chassaient, qui pêchaient et qu'il y avait des retombées économiques excessivement importantes, mais vous n'avez pas précisé votre pensée sur ce domaine-là, chasse et pêche, en termes de retombées économiques directes, indirectes et périphériques, parce que je pense qu'on parle de centaines et de centaines de millions. J'aimerais vous entendre dans une globalisation. Merci, M. le ministre.

Le Président (M. Pinard): M. le ministre.

M. Legendre: Oui, bien, rapidement, parce qu'on est, je pense, serrés dans le temps. Parlant de globalisation, c'est important, je pense, de regarder ça tout d'un bloc, le secteur nature. Il y a chasse et pêche et il y a activités sans prélèvement. Et là on parle de chiffres tout à fait impressionnants. Il y a 1,3 milliard pour la pêche uniquement, 1,2 milliard... Et là je vous parle des retombées économiques, là, qui totalisent 3,2 milliards pour l'ensemble des activités de nature. Alors, imaginez, c'est 1,3 milliard pour la pêche, 1,2 milliard pour les activités de plein air, donc les activités sans prélèvement, où on retrouve également 298 millions pour les activités de chasse. Alors, on parle de nombres tout à fait astronomiques, là, vous l'avez mentionné, 5 millions de Québécoises et de Québécois qui ont participé à une ou plusieurs activités reliées à la nature, pour 400 millions de jours-activités.

• (12 h 30) •

Et je profite aussi de l'occasion juste pour revenir rapidement sur les investissements qui ont été faits dans les parcs et qui vont être faits, là, à la SEPAQ. On parle de 85 millions depuis 1999 et, dans les 24 prochains mois, d'un autre 70 millions additionnel. Alors, évidemment qu'on y croit, à ce secteur-là, et qu'on va continuer d'y investir.

Adoption des crédits

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le ministre. Merci, M. le député. Alors, nous en sommes maintenant à la mise aux voix. Est-ce que le programme 1, Société de la faune et des parcs du Québec, est adopté?

Des voix: Adopté.

M. Whissell: Sur division.

Le Président (M. Pinard): Sur division. Alors, l'ensemble des crédits budgétaires du ministre responsable de la Faune et des Parcs est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Whissell: Sur division.

Remarques finales

Le Président (M. Pinard): Sur division. Alors, nous passerons maintenant aux remarques finales. M. le député d'Argenteuil et critique officiel de l'opposition en matière de parcs et de faune.

M. David Whissell

M. Whissell: Oui. Bien, écoutez, M. le Président, très brièvement, parce que déjà nous sommes à dépasser le temps qui nous est alloué, je tiens à remercier les gens qui étaient présents aujourd'hui avec l'équipe ministérielle, là, pour l'exactitude de leurs réponses, également les membres de la commission, là, qui ont participé à nos débats aujourd'hui.

Par contre, ce que je retiens globalement, parce qu'on est ici pour voter les crédits en commission parlementaire: le ministre coupe 5,3 millions de dollars sur les crédits de l'année passée. Alors, c'est une réduction, au niveau de la faune et des parcs, au niveau budgétaire. Normalement, quand un ministère ou un ministre réduit ses crédits par rapport aux crédits antérieurs, c'est qu'on sent que ce n'est pas une priorité gouvernementale. Le ministre nous a tenu un discours en disant que, pour lui, c'était une priorité, mais, lorsqu'on réduit les budgets, il me semble que la priorité ne soit pas très, très forte.

On retient également, au niveau des agents de protection de la faune, que le ministre s'est engagé à déposer au Conseil du trésor un mémoire pour justement adopter un plan d'action au niveau des agents de protection de la faune afin que ceux-ci puissent maintenant sévir au niveau des contraventions pour les véhicules tout-terrains et les motoneiges.

Au niveau de l'environnement, aspect très important, le ministre s'est engagé également à défendre le dossier de façon très prononcée auprès de son collègue pour que les pourvoyeurs puissent avoir des allègements réglementaires ou, à tout le moins, des conditions particulières pour tenir compte de l'éloignement, de l'absence d'électricité, des distances. Également au niveau de l'environnement, j'ai noté que le ministre s'est engagé à continuer ses représentations au niveau des rivières à saumon, qui est une ressource très fragile qu'on doit préserver.

Au niveau d'Anticosti, également, le ministre s'est engagé à communiquer avec les deux propriétaires, à nous transmettre une foule de données, dont, entre autres, le nombre de bêtes qui ont été abattues, par qui, les études qui ont été faites par les biologistes, et qu'il n'y a pas eu de chasse en aucun temps aux mois de janvier, février, mars.

Alors, pour conclure, je terminerai sur la première question que j'ai posée au ministre sur sa vision du développement des aires protégées. Et sa réponse me

laisse très, très perplexe. Je n'ai pas senti qu'il y avait une volonté ferme, ferme du côté ministériel d'avoir un plan d'action bien détaillé. On nous dit qu'il y a un engagement du gouvernement du Parti québécois d'amener à 8 % pour 2005 la superficie en aires protégées au Québec. J'ai demandé au ministre quel était son plan pour cette année, pour l'année prochaine ou pour dans trois ans, il semble qu'il n'y a pas vraiment de plan, on s'est référé aux objectifs globaux. Alors, on pourra évaluer le ministre dans son travail en courant d'année, et j'ose espérer qu'il y aura une prise de conscience de l'importance justement d'avoir des aires protégées. Et, M. le Président, à cet égard, le Québec est souvent cité en exemple, mais pas en exemple comme étant premier, en tête de liste, mais plutôt en dernier. Alors, j'espère que le ministre a retenu cette partie très importante de son travail.

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le ministre, en conclusion.

M. Richard Legendre

M. Legendre: Oui. Merci, M. le Président. D'abord, une précision sur une des questions à laquelle on n'avait pas répondu jusqu'à maintenant, quant aux ajouts budgétaires du côté des agents de la faune où on avait parlé, là, de tout près de 4 millions d'ajout de dollars, et ce qui a permis la sauvegarde d'emplois, de sauvegarder 35 emplois et l'engagement saisonnier de 80, donc un total de 115. Et, là-dedans, bien, il y a eu conversion de postes saisonniers en postes permanents, une vingtaine. Donc, on a augmenté, au cours des dernières années, le nombre d'agents.

Évidemment, la conclusion du député d'Argenteuil donne une vision négative du secteur. Je pense qu'il faut avoir une vision plutôt tordue pour voir le secteur de façon négative au cours des dernières années et au cours de l'année qui vient dans les investissements que le gouvernement du Québec a faits sur à peu près tous les fronts, je l'ai mentionné à plusieurs reprises aujourd'hui, en particulier du côté des investissements dans les parcs, des investissements majeurs pour nous permettre d'augmenter, d'améliorer la qualité du produit. Et c'est ce qu'on est en train de faire, en particulier depuis les toutes dernières années. Et je pense que, de plus en plus, les Québécoises et les Québécois vont découvrir la qualité de ce qu'on a à offrir en termes de faune et parcs au Québec. Et, de plus en plus, le restant du monde va le découvrir également parce que, de plus en plus, il y a de la promotion de faite dans ce sens-là.

Il y a un sujet que malheureusement on n'a pas beaucoup couvert et qui m'apparaît un rôle important du ministre responsable de la Faune et des Parcs, et c'est tout le sujet de la gestion intégrée des ressources, de travailler le plus étroitement possible avec mes collègues, aux Ressources naturelles et mon collègue à l'Environnement, pour que justement on continue de développer de façon harmonieuse tout le secteur de la nature et qu'on ait vraiment un développement durable au Québec. C'est un secteur d'avenir dans lequel on investit sur le plan économique, sur le plan régional. Ce dont on a parlé aujourd'hui, c'est majoritairement dans les régions, souvent et majoritairement également dans

les régions-ressources. Sur le plan touristique, c'est un impact économique remarquable.

Et, finalement, ce que j'aimerais dire aussi, c'est que, comme d'habitude, nous allons respecter nos engagements. J'ai dit aujourd'hui que les aires protégées, entre maintenant et 2005, on passerait de 2,3... On maintiendrait l'objectif de passer de 2,3 à 8 %, et la conclusion suite à ça, c'est qu'on n'a pas de plan précis. Alors, une drôle de conclusion, drôle d'interprétation par rapport à des objectifs justement aussi précis pour les trois années à venir.

Donc, aussi peut-être un dernier élément en terminant, M. le Président: on parle d'économie, on parle développement régional, on parle développement touristique, mais une chose extrêmement importante aussi que la Faune et les Parcs, que tout ce secteur. la SEPAQ font, c'est d'améliorer largement, considérablement la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. Et je souhaite à tout le monde d'aller prendre ses vacances dans les parcs nationaux du Québec. Merci.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le ministre. Alors, la commission des transports et de l'environnement ajourne donc ses travaux en attendant un nouvel avis de la part de l'Assemblée. Bon appétit à tous.

(Fin de la séance à 12 h 39)